

VALORISATION PAYSAGÈRE ET GESTION DES CIMETIÈRES PARC NATUREL RÉGIONAL OISE - PAYS DE FRANCE



CIMETIÈRE DE MORTEFONTAINE (60)

•
2023



Cette opération bénéficie du soutien financier des régions Hauts-de-France et Ile-de-France et du département de l'Oise

RETOUR VERS UN JARDIN FUNÉRAIRE	PAGE 7
DIAGNOSTIC	
LE CIMETIÈRE DANS SON PAYSAGE	PAGE 12
2. BRÈVE HISTORIQUE DU CIMETIÈRE	PAGE 14
3. ORGANISATION, FONCTIONNALITÉS ET USAGES	PAGE 16
4. LE CONTEXTE ÉCOLOGIQUE	PAGE 30
5. ÉTAT DE LA PLANIFICATION	PAGE 32
6. LE CONTEXTE PATRIMONIAL	PAGE 32
ENJEUX ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT	PAGE 35
1. LES PRINCIPAUX ATOUTS ET QUALITÉS À FAIRE VALOIR	PAGE 36
2. LES PRINCIPAUX DÉFAUTS	PAGE 37
3. ENJEUX ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT	PAGE 38
4. ESTIMATIONS	PAGE 56

▷ **Pour en savoir plus sur l'aménagement et la gestion des cimetières, se référer au guide de valorisation paysagère des cimetières réalisé par la Parc naturel régional Oise-Pays de France.**

▽ Le cimetière et son environnement proche



MORTEFONTAINE (Oise) — M. André Paisant, Député de l'Oise, inaugurant le monument érigé dans le Cimetière, à la mémoire des Morts de la Grande Guerre



RETOUR VERS UN JARDIN FUNÉRAIRE

REFERENCES





Sagy (95).



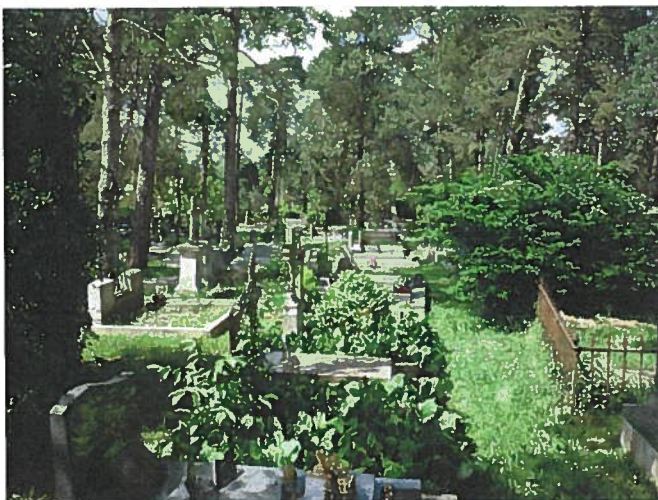
Angers (41).



Paris, cimetière St-Vincent (75).



Versailles, cimetière des Gonards (78).



Ermenonville (60).



Les Clayes-sous-Bois (78).



Angers (41).



Les Clayes-sous-Bois (78).



Pailly (60).



Vétheuil (95).



Cimetière de Souché Niort (79).



Lyon (69).

Le Ciel Ouvert
Valorisation paysagère et gestion des cimetières

DIAGNOSTIC

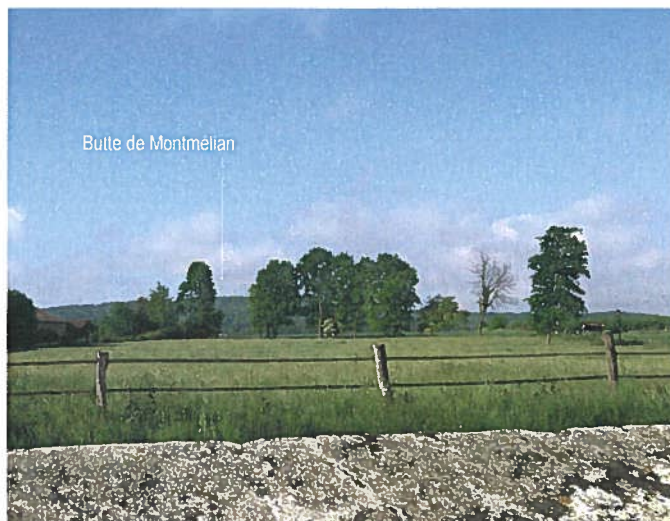
I. LE CIMETIÈRE DANS SON PAYSAGE

▽ Localisation dans l'espace communal et contexte général

Le cimetière de Mortefontaine (2900m²) occupe une situation loin d'être ordinaire malgré sa position « à la marge » et son environnement pavillonnaire des années 1980-90 qui semble à première vue en banaliser le contexte. Initialement campé autour de l'église dans un enclos funéraire typique hérité de l'époque médiévale, il fut relocalisé sur le plateau « hors les murs » sans doute au cours du dix-neuvième siècle, comme bon nombre des cimetières nationaux. La qualité de cet emplacement tient principalement dans la relation qu'il entretient avec le paysage ouvert du plateau. Une étendue de champs cultivés où la culture de l'arbre fruitier est encore présente, et où la butte de Montmélian continue d'être perçue comme un monument topographique majeur du panorama. Il faut voir dans cette relation à ce territoire ouvert un véritable atout pour ce petit cimetière qui a pu conserver jusqu'à aujourd'hui, l'intégrité de son vieux mur maçonné et sa composition archétypale.

Depuis le point d'accès au cimetière, il est encore possible de percevoir le clocher de l'église, politesse et complicité précieuses entre ces deux figures historiques, sociales et culturels de la communauté villageoise.

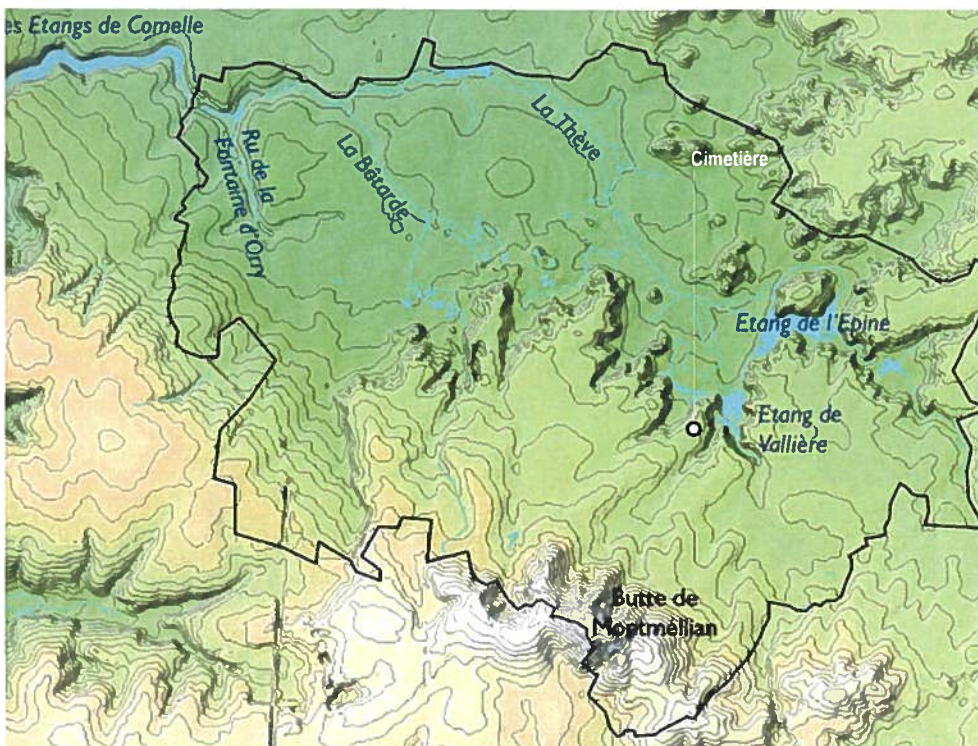
Il faut donc voir dans ces multiples relations au grand paysage un formidable atout pour le cimetière, une valeur patrimoniale et pittoresque à reconnaître, à faire-valoir et à défendre durablement. Elles impliquent inévitablement la commune de Pailly qui à travers la planification de son territoire, se doit de garantir les qualités de ces scénographies.



La butte de Montmélian, les champs et vergers appartiennent à l'aire paysagère du cimetière, pour ce qui concerne toute sa façade sud.



Depuis le portail du cimetière, l'église semble encore veiller sur l'enclos funéraire. Une jolie attention et une relation historique qu'il ne faudrait pas dénaturer ou détruire par une opacification de cette aire visuelle.



Localisation du cimetière de Mortefontaine dans le contexte territorial du bassin amont de la vallée de la Thève - Source : Plan de paysage de la Thève amont par Atelier 15



Un cimetière adossé au tissu bâti pavillonnaire mais encore au contact de la plaine cultivée et irisée par la butte de Montmélian.



Le cimetière fut implanté en adossement de la limite communale, un grand classique ! A l'époque des délocalisations de cimetières pour des raisons sanitaires et d'agrandissement, il était courant de les implanter au plus loin du village. Cette pratique reste monnaie courante aujourd'hui. Le découpage administratif rend complexe le partage des enjeux de paysage identifiés pour la façade sud du cimetière. Mortefontaine et Plailly doivent définir ensemble les bonnes conditions d'évolution de l'aire visuelle perçue depuis le portail de l'enclos funéraire (préserver l'ouverture visuelle et la qualité du paysage).



Le cimetière fut installé sur un point haut commandant l'amorce d'un des multiples «éperons» topographiques découpés par les affluents secs et humides qui jalonnent le bassin hydrographique de la vallée de la Thève.

2. BRÈVE HISTORIQUE DU CIMETIÈRE

Le cimetière originel était logiquement associé à l'église sous la forme d'un enclos, configuration classique jusqu'à la seconde moitié du XIX^{ème} où une campagne de délocalisation en dehors du tissu bâti fut engagé à l'échelle nationale. Un premier décret de 1804 obligeait toutes les grandes agglomérations urbaines à établir les nouveaux cimetières à une distance de 400 m de l'enceinte. Puis suivi une ordonnance de 1843 qui étendait cette obligation à toutes les communes. Le déplacement du cimetière de Mortefontaine date sans doute de cette période (années 1848, date de la première concession). La première carte disponible le 1743 confirme la présence du cimetière aux abords de l'église puisqu'il n'existe pas dans sa localisation actuelle.



1743 - Forêt d'Ermenonville par Delavigne.

La carte d'état-major établit un siècle plus tard conforte cette situation.



1820-1866 - Carte de l'état-major - Source : Géoportail



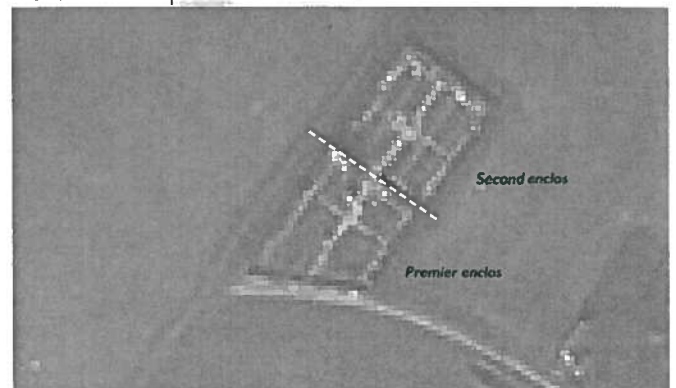
Sa localisation actuelle n'est pas fortuite. Localisé à proximité de l'église, à la croisée de chemin, il occupe aussi une terre médiocre délaissée par la culture.

Il faut attendre le cliché aérien de 1938 pour découvrir le cimetière dans sa situation d'isolat relégué aux limites de l'aire villageoise dans un contexte champêtre. Il a la dimension et l'organisation qu'on lui connaît aujourd'hui ce qui témoigne de sa grande stabilité.



1938 - Source : Géoportail

L'observation plus précise de sa composition révèle une partition en deux unités quasiment égales qui suppose une évolution en deux temps. Il existe en effet au milieu du cimetière, une structure végétale et une organisation des tombes qui révèlent probablement d'un enclos funéraire qui a dû être étendu dans la première moitié du 20^{ème} siècle. A l'exception des allées principales qui sont minéralisées, le reste des emprises sont visiblement végétalisées comme le montre la carte postale des années 1920.



Plan d'ensemble du cimetière montrant au centre du lieu une orientation différentes des tombes qui trahit un ancien mur de clôture et donc un enclos originel qui a été agrandi.

Les années d'après-guerre voient le paysage agricole se modifier fortement avec l'apparition de grands vergers et le développement de la pépinière Chantrier. Le cimetière évolue toujours dans un paysage agricole. Un nouvel équipement communal la salle polyvalente trouve dans les terrains plats de ce secteur un lieu hospitalier pour offrir une nouvelle polarité aux habitants de la commune. Elle marque en quelque sorte la première impulsion d'une urbanisation qui va prendre possession peu à peu de ce secteur « facile » à aménager.



1967 - Source : Géoportail

Une décennie plus tard, les espaces autour du cimetière se sont fortement densifiés. Un quartier résidentiel est apparu au nord du cimetière. Cette étape d'évolution marque la fin de son statut d'isolat.



1975 - Source : Géoportail

Engagé en 1987, l'urbanisation du flanc ouest du cimetière est achevée en 1989 est fini d'intégrer totalement l'enclos funéraire au tissu villageois. Cette urbanisation réalisée sur le mode pavillonnaire laisse la part belle à la végétation de ces jardins et va contribuer à façonner jusqu'à aujourd'hui, un écrin arboré que le cimetière n'a jamais connu précédemment.

Une dynamique d'enrichissement s'opère sur les parcelles situées au sud réduisant ainsi les relations visuelles entre le cimetière et la grande plaine cultivée.



1989 - Source : Géoportail

Le paysage d'aujourd'hui montre un cimetière totalement intégré au tissu pavillonnaire et à sa trame arborée. La parcelle enfichée attenante à la salle polyvalente a retrouvé son statut d'espace agricole sous la forme d'une prairie à chevaux qui s'ouvre sur la plaine cultivée et encore couverte partiellement par un vaste verger.



2021 - Source : Géoportail

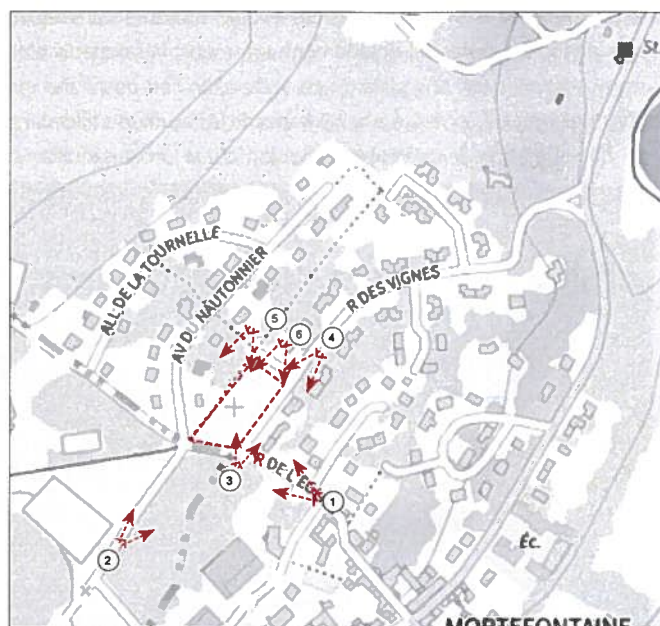
3. ORGANISATION, FONCTIONNALITÉS ET USAGES

▽ Perception lointaine, modalité de découverte et d'approche

Bien qu'il ait été quasiment encerclé par le tissu pavillonnaire, le cimetière demeure une entité relativement visible depuis l'espace public (rue de l'église), malgré la hauteur limitée de son mur d'enceinte. L'intégrité de cet enclos maçonné contribue à marquer sa présence notamment dans la séquence de la rue des vignes où la grande longueur de cet ouvrage s'impose dans l'espace. Les sépultures les plus monumentales émergeantes du cadre maçonné confortent cette présence et affirment la fonction funéraire du lieu.

Comme cela a été expliqué précédemment, la façade sud du cimetière, là où se situe le portail d'accès, s'adresse directement sur la campagne. Il entre pleinement dans le premier plan du panorama que l'on découvre depuis le chemin reliant la rue du Val à celle de l'église.

Sa position en vis-à-vis de cet espace non-bâti, ouvert sur l'horizon dominé par la butte de Montmélian, le met particulièrement en scène. Il s'affirme comme une pièce importante de la façade urbanisée de ce quartier contemporain. Sa localisation entre l'espace urbanisé et non urbanisé lui assigne un rôle important dans cette séquence de paysage d'interface.



Les points de découverte du cimetière et de compréhension de son implantation.



Entre espace agricole et tissu urbanisé, le cimetière occupe une place de choix dans le paysage de la silhouette villageoise et «s'affiche en tête de gondole». Une position de premier plan sensible, qui lui impose un rôle de seuil et de marqueur spatial.



3

L'enclos maçonné fait littéralement « façade » sur la rue des Vignes. Sa hauteur limitée (1,50m environ) met en exergue les sépultures les plus imposantes du cimetière. La rue s'en trouve ainsi débanalisée !



4

Depuis ce point de vue, on lit bien la position de transition du cimetière, entre espace urbanisé et espace non urbanisé.



5

Le flanc nord du cimetière s'adosse au tissu pavillonnaire qui offre ici leur jardin que délimite un enchaînement de haies joutflues, bigarrées d'essences horticoles. Un chemin a été aménagé dans cette interface, entre campagne et espace résidentiel, bel héritage du plan de composition du quartier et qui intègre dans son itinéraire, le cimetière.

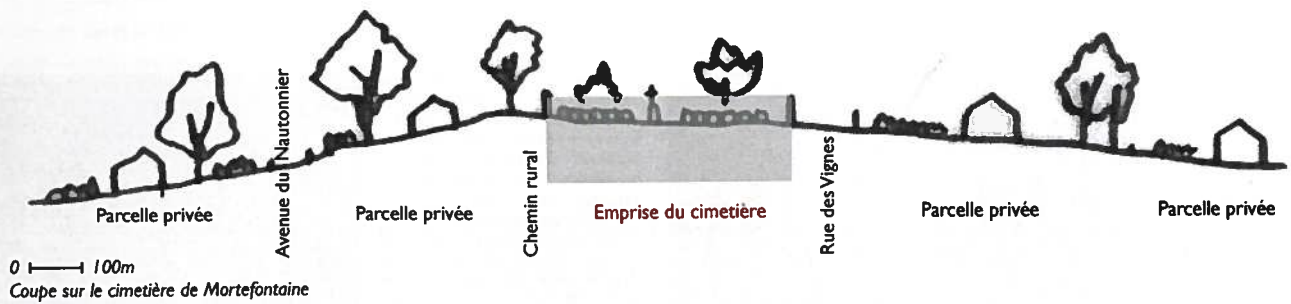


6

Au nord, un espace ouvert dédié autant au stationnement du cimetière qu'à celui du quartier. Cette emprise bien qu'encombrée par la voiture ménage une mise à distance qui assure au cimetière une sorte d'autonomie et préserve la lecture de son enveloppe « sacrée ».

▽ Topographie

Le cimetière s'établit sur un terrain plat. Cette topographie "sans contrainte" rend très facilement accessible cet espace que l'on parcourt sans encombre.



Le cimetière dans sa position de ligne de crête dominant deux vallons.

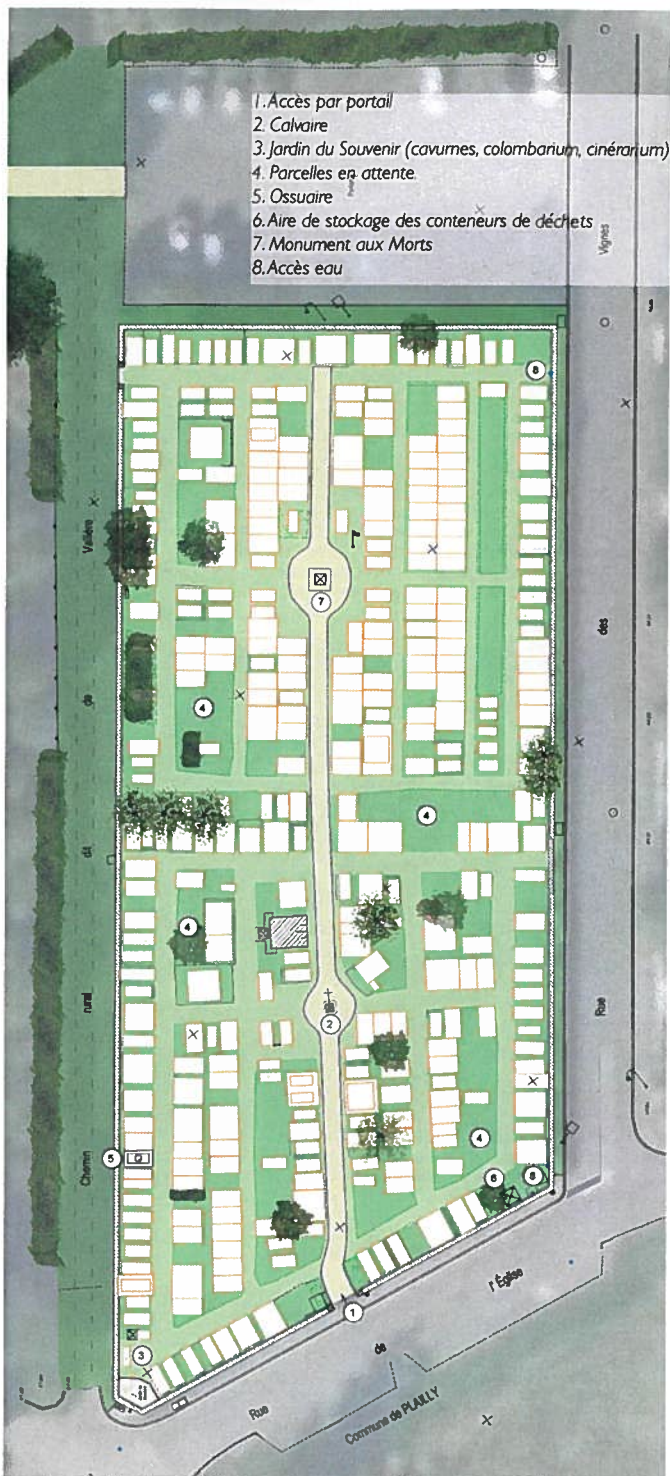
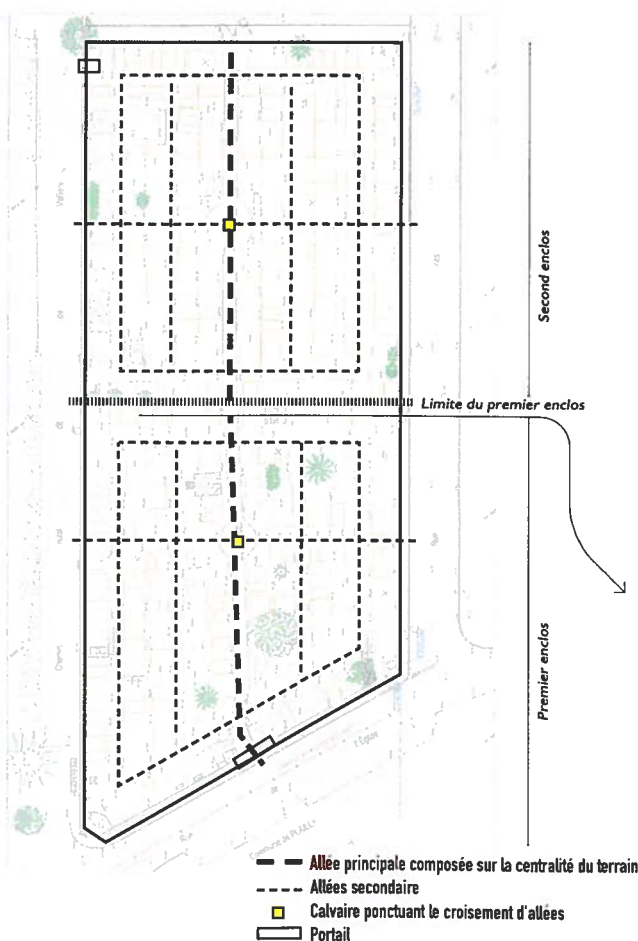
▽ Organisation, composition

Le plan de composition du cimetière s'appuie sur une figure très commune basée sur un plan en croix dont le centre est ponctué par un monument singulier (calvaire, monument aux Morts...). L'approche historique a montré que le cimetière avait été agrandi de façon quasi symétrique en forme et en surface. On lit parfaitement les deux étapes de constitution de l'enclos funéraire par l'organisation des tombes qui diffère, bien que la structure en croix soit similaire d'un côté comme de l'autre. La première partie est ponctuée par un calvaire en partie centrale alors que la seconde accueille le monument aux Morts (partie aménagée après la première guerre mondiale).

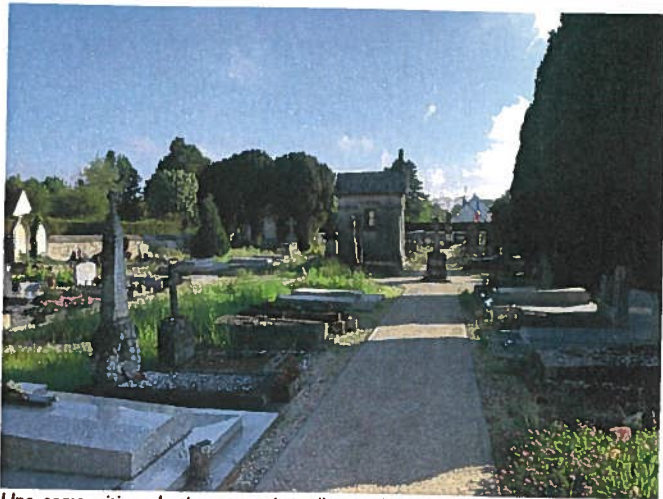
La répartition des sépultures est très ordonnée et la largeur des allées en permet une accessibilité facile. Le portail d'origine situé en façade sud reste le point principal d'accès bien qu'une petite porte latérale ait été créée sans doute après coup, dans l'angle nord-ouest de l'extension. Cet accès reste toutefois confidentiel et relève davantage d'une fonctionnalité technique que d'une accessibilité pour le public.

Aujourd'hui, le sol n'est pas totalement saturé de sépultures. Il existe encore des emplacements disponibles en groupe ou en isolat, que la végétation spontanée a conquis. Il en résulte une impression d'espace aéré, végétalisé, une ambiance champêtre qui convient parfaitement au cadre paysager dans lequel prend place cet équipement funéraire et qui contribue à servir la fonction de lieu de recueillement.

Figure schématique de la composition



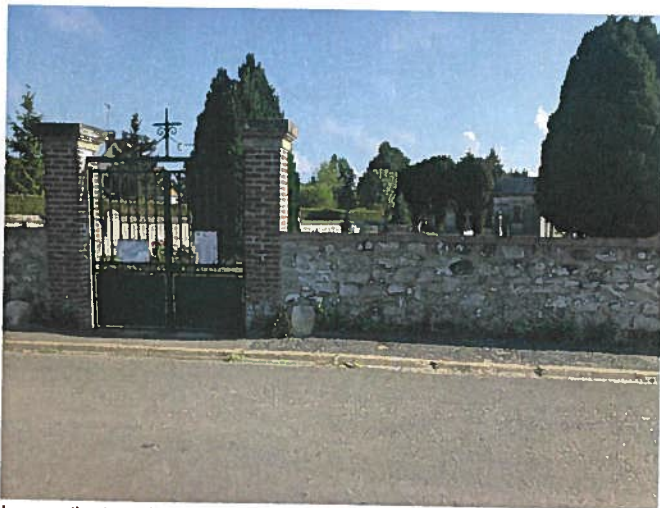
Au centre de l'enclos, les sépultures se réorientent nord/sud et trahissent une ancienne limite aujourd'hui disparue.



Une composition classique et rationnelle qui depuis le portail dessine une perspective jalonnée par deux monuments. L'un religieux, le calvaire, l'autre mémoriel le monument aux Morts des deux guerres mondiales. Les constructions en arrière plan sont visibles mais ne prennent pas le dessus sur la scénographie générale du lieu, intégrées dans l'environnement végétal.



Le monument aux Morts prend place dans les espaces gérés du cimetière. Il s'ouvre depuis l'allée principale, sur une placette bien entretenue, qui dessert les allées de la partie nord du cimetière.



Le portail principal est assez récent (1970-80 ?). Les piles en brique ne sont sûrement pas d'origine également (en 1848, il est vraisemblable que les blocs de calcaire ont été privilégiés).



L'organisation rationnelle des tombes et la largeur des allées sans être trop étroites facilitent l'accessibilité aux sépultures.

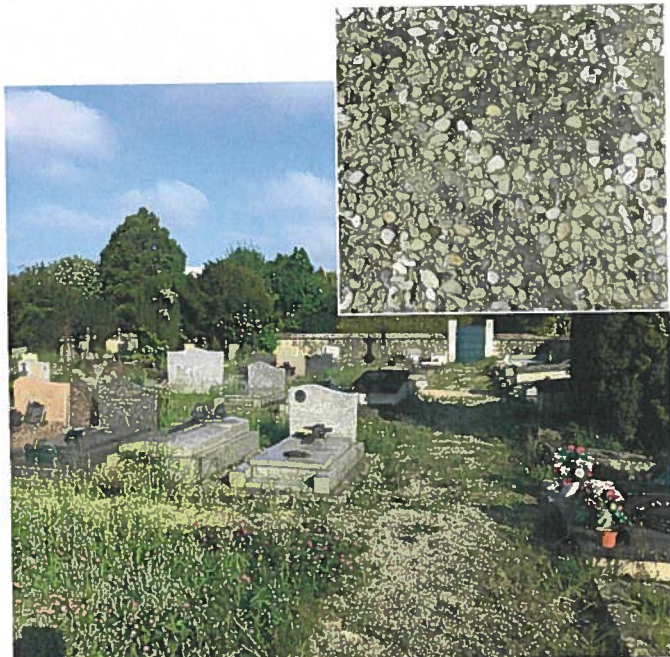


Le second accès reste très confidentiel, ouvert sur le petit chemin qui longe le mur nord du cimetière. Ses piliers en béton, sa porte métallique pleine, sans décorum, témoignage d'une création récente.



▽ Revêtements des sols

La totalité des allées est recouverte par un gravillonnage de mignonnette de couleur claire qui dissimule une étanchéité installée pour combattre l'invasion des plantes adventives (technique de type bicouche avec liant bitumineux appliqué sur une terre compactée peut être traitée à la chaux). Afin d'améliorer le confort de la marche, l'allée centrale a été réalisée en béton désactivé avec le même gravier. Les emprises dédiées aux sépultures qui ne sont pas encore sous concession sont offertes à la végétation spontanée. Cette gestion extensive récente, conséquence de l'abandon des produits phytosanitaires a sensiblement modifié l'aspect minéral du cimetière qui lui fut imposé depuis les années d'après-guerre. Ainsi le paysage du cimetière se transforme par l'évolution du sol !



Les allées secondaires sont faites de graviers collés sur émulsion de bitume noir dans lesquels poussent des plantes sauvages, accompagnées de zones de gestion différenciée qui donne un profil plus naturel à l'ensemble du cimetière. Un sol qui est difficile de désherber manuellement. Des emprises non occupées par les sépultures qui se transforment en parterre végétal et vivant !



L'allée centrale a fait l'objet d'un traitement de faveur, réalisée en béton coulé en place et délimitée en bordurette.



- Prairie
- Sol en béton coulé en place
- Sol en graviers en voie de végétalisation spontanée
- Végétation existante

▽ Nature et répartition de la végétation

Le cimetière de Mortefontaine s'inscrit dans un contexte végétalisé, un écrin constitué par les jardins des parcelles résidentielles qui l'entourent. Son contexte paysager l'inclut aussi dans l'espace agricole vers Plailly.



L'écrin végétal dans lequel prend place le cimetière est un capital important pour la qualité du lieu funéraire. Le bâti environnant se fait oublier, le cimetière profite des événements saisonniers offerts par la végétation.

L'ambiance du cimetière est fortement marquée par la présence de conifères, essentiellement des genévriers de forme colonnaire et à la frondaison très dense et bleutée. Ces végétaux, plantés petits initialement comme décoration végétale à l'échelle des tombes, se sont considérablement affranchis de leur emprise et de cette fonction décorative pour devenir de véritables individus végétaux qui parfois empiètent largement sur les pierres tombales. Certains y trouveront un envahissement indécemment, d'autres une forme de politesse envers les défunts. Ils expriment de toute façon d'une dynamique du vivant puissante et participe évidemment l'expression paysagère du cimetière, notamment par l'émergence de leur houppier qui s'invite dans le paysage de la rue des Vignes et de la rue de l'Eglise. Dans une sorte de malice, ils répondent aux monuments funéraires les plus imposants et orchestrent un dialogue végétal/minéral.



Le cimetière prend des allures de collection de conifères nains, évoluant en isolat ou en cortège.



Par endroits, la végétation a pris ses quartiers et certaines sépultures sont comme enlacées par les frondaisons. Une sorte de fondu-enchaîné s'opère alors avec les jardins voisins, comme si l'espace du cimetière se prolongeait au-delà de son emprise maçonnée.



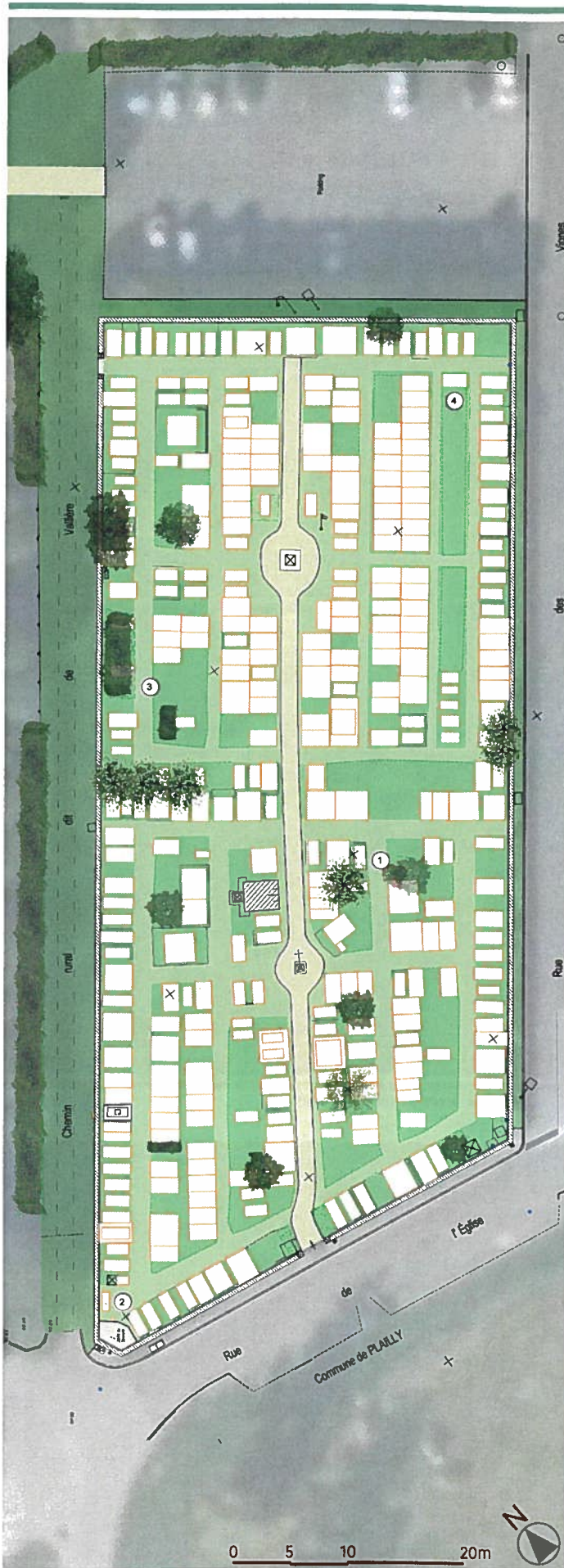
Lorsque la végétation disparaît, c'est celle des jardins résidentiels qui prend le relais et déborde sur l'enclos funéraire, comme une sorte de partenariat végétal.



Avec l'enherbement du sol, le cimetière profite d'une variété végétale appréciable pour l'ambiance du lieu et sa mission de sanctuaire propice au recueillement. Végétaux taillés ou sans contrainte font ici bon ménage.



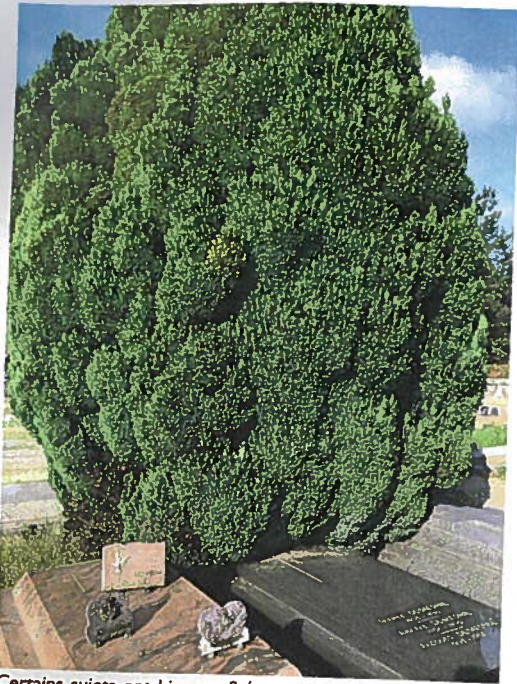
La gestion plus extensive du sol donne un nouveau profil aux espaces résiduels ou en attente d'affectation. L'herbe devient un motif à part entière et non plus un intrus à éradiquer coûte que coûte !



Les genévriers imposent leur silhouette dense, dodue et affirment avec autorité la présence du cimetière.



L'abandon des herbicides et la réduction du désherbage manuel ont permis au sol de se régénérer et de retrouver une dynamique végétale spontanée. Trèfle, graminées parviennent à coloniser le revêtement de graviers et à rétablir une biodiversité qui avait presque totalement déserté le cimetière.



Certains sujets ont bien profité au point de faire corps avec les sépultures. Une évolution «débriée» qui façonne une ambiance singulière et propre au cimetière de Mortefontaine.



Outre la nature sauvage, des plantations valorisent également les espaces de commémoration, comme ici le jardin du souvenir qui sera bientôt caché sous les roses.



Certains végétaux sont à bout de souffle et demandent une requalification (lauriers déplumés accompagnant le portail).



Le fleurissement de certaines sépultures conforte la dynamique de végétalisation qui s'est emparée depuis peu du lieu (ici marguerites et pavots de Californie).



Tapis de muguet en intertombe (issu sans doute d'une plantation d'un brin). Un dispositif efficace pour couvrir le sol et limiter la germination des plantes vagabondes.



Sauge spontanée sur sépulture.



Grande colonie de fougères, les capillaires des murailles sur le mur Est (cf mention page 30).



Centauree parmi la couverture prairiale (espèce spontanée).



Carex (espèce spontanée).



Trèfle (espèce spontanée).



Grande graminée (Achnatherum) et scabieuse (espèces spontanées).

▽ État et qualité du mobilier funéraire

Une belle collection de mobilier funéraire typique du XIX^{ème} et de la première moitié du XX^{ème} siècle occupent essentiellement la partie sud du cimetière. On y retrouve le vocabulaire de petites chapelles, tombes avec stèle, accessoires en fonte ou en acier, fleurs en céramique... représentatif de l'artisanat funéraire de ces époques et où la pierre locale, principalement le calcaire, était mise à contribution.

Ce mobilier est plutôt en bon état (il n'y a pas de tombes totalement ruinées, menaçantes). Une vingtaine de concessions font aujourd'hui l'objet d'un constat d'abandon, soit une opportunité de retrouver de nouvelles emprises funéraires à mettre à disposition ou à conserver dans le giron communal pour des aménagements.

Avec le temps, les époques funéraires se sont mélangées. Des tombes récentes en granit se sont invitées dans les lignes initialement occupées par les vieilles sépultures de calcaire (partie sud du cimetière). Dans la partie nord, ces dernières sont nettement plus rares et le granit poli domine plus largement.

Un joli calvaire ponctue la croisée des chemins du cimetière originel. Lui répond le monument aux Morts, dressé de la même manière au carrefour des allées et flanqué de son drapeau tricolore.



Calvaire et monument aux Morts se répondent sur la même allée centrale.



La partie nord héberge la majorité des tombes récentes faites le plus généralement en granit. Un vocabulaire funéraire qui détermine une ambiance différente de celle en place dans la partie sud plus ancienne.



La partie sud combine davantage de tombes anciennes mais le processus de renouvellement des concessions tend à réduire leur présence. La tombe contemporaine prend peu à peu le pas sur celle réalisée en calcaire.



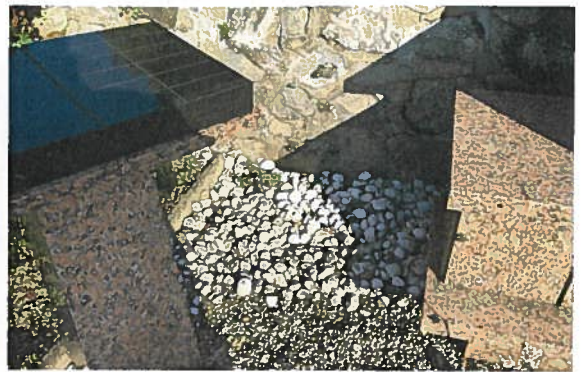
Aperçu du patrimoine funéraire. Chapelles, stèles, toutes réalisées en calcaire.



La tombe sans doute la plus originale du cimetière.



Le développement de la crémation est à l'origine d'un nouveau mobilier funéraire qui se décline en colombarium, pupitre, stèle mémorielle et espace de dispersion des cendres curieusement appelé Jardin du Souvenir ! Cet ensemble de mobilier a trouvé ici un emplacement opportuniste, dans le coin du mur, mais peu qualitatif.



▽ État des concessions et des disponibilités

L'espace funéraire dispose encore de concessions non attribuées et de tombes en cours de constat d'abandon susceptibles de libérer d'ici avril 2024 de nouvelles emprises (20 reprises en cours et 20 à reprendre + 17 emplacements disponibles pour une durée de 15 à 30 ans). Il n'y a plus de concession perpétuelle accordée.

Cette disponibilité laisse envisager des possibilités de petits aménagements contribuant à l'amélioration de l'accueil des usagers et au confortement de l'identité du lieu et au renforcement de sa vocation ce lieu de recueillement (circulation, ombrage, mobilier, végétalisation voire relocalisation du Jardin du Souvenir dans une disposition plus «honorable»).



Emprise enherbée destinée à de futures sépultures.



- Emplacements libres
- Emplacements souhaités pour une «reprise de concession» en cours
- Emplacements récemment achetés
- Emplacements «occupés»
- Nouvel ossuaire
- Ancien ossuaire
- Caveau provisoire

▽ Fontaine et gestion des déchets

Point d'eau et entreposage des conteneurs à déchets cohabitent dans le même espace, dans un coin de mur, soit une localisation volontairement confidentielle.

Un socle surélevé a été aménagé pour faciliter la manutention de l'arrosoir.



Dans un coin du cimetière se trouve l'espace déchets et point d'eau, délimité par un bout de muret et une haie qui cherchent à le rendre le plus discret possible.



Il existe un second point d'eau dans la partie nord du cimetière, à l'emplacement tout aussi confidentiel et au traitement minimaliste !

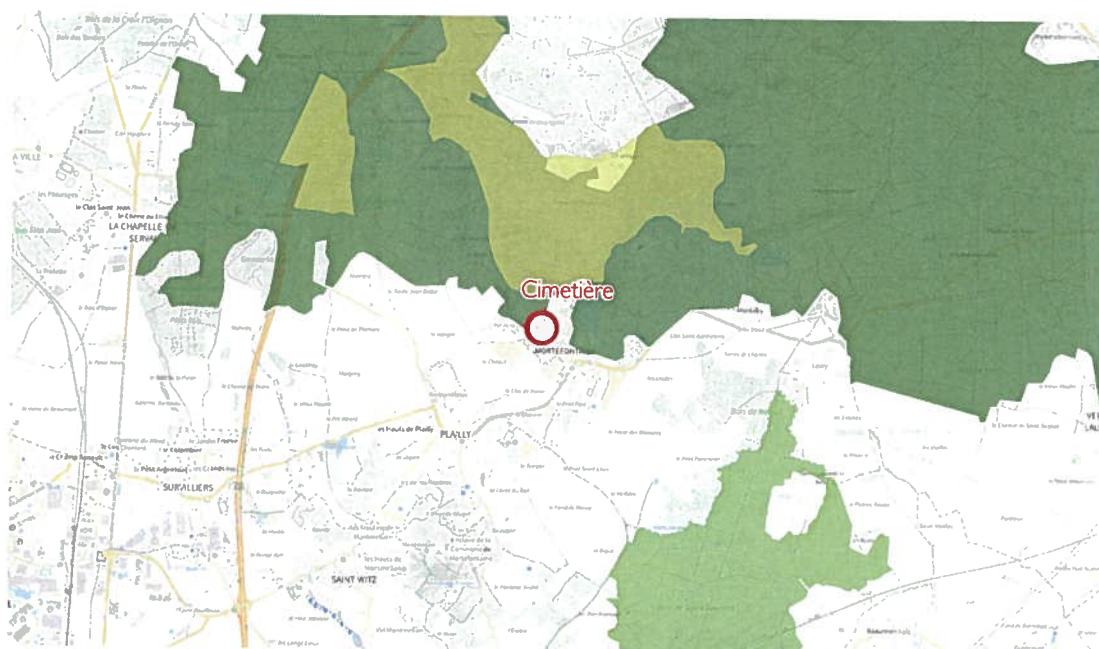
4. LE CONTEXTE ÉCOLOGIQUE

▽ Patrimoine et enjeux écologiques

Cette carte replace le cimetière dans le contexte écologique du massif forestier d'Ermenonville, entité qui porte des valeurs patrimoniales écologiques fortes.

Une situation de «lisière» qui impose au cimetière de jouer davantage la carte de la biodiversité.

-  Natura 2000
-  ZNIEFF de type I
-  ZNIEFF de type II



Carte des zonages de protection et d'inventaires environnementaux - Source : Géoportail

0 — 500 m

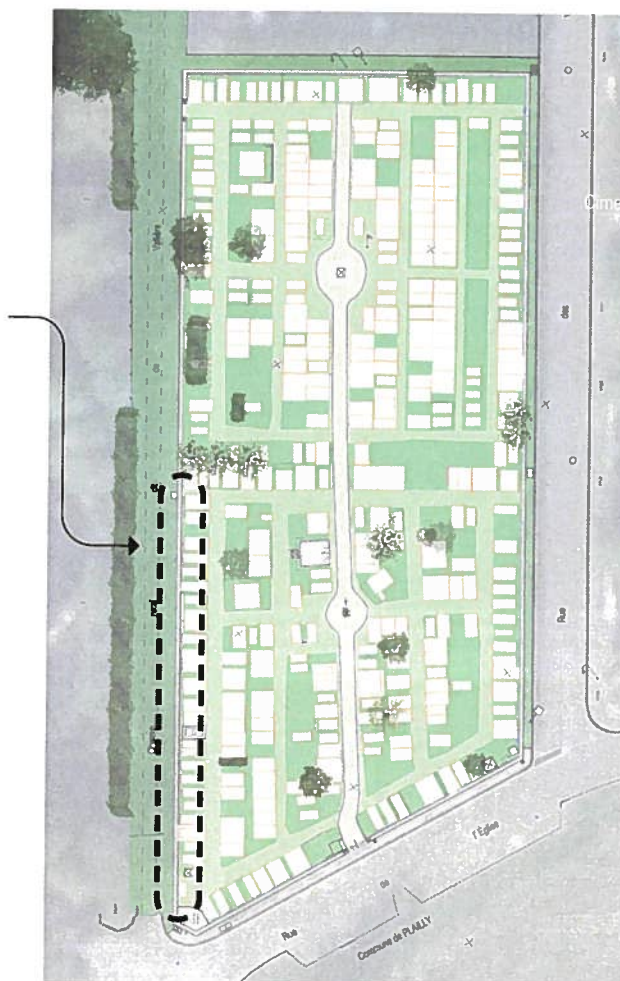
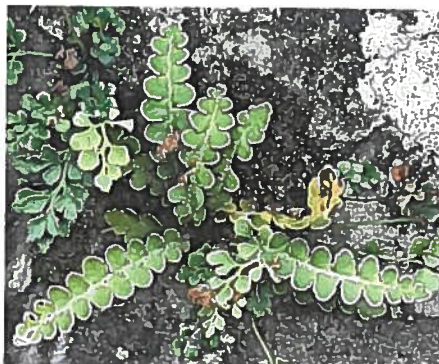
▽ Patrimoine écologique à l'échelle du cimetière

Station de *Ceterach officinal* (*Asplenium ceterach*).

Présence de la petite fougère en liste rouge régionale localisée sur les murs du cimetière de Mortefontaine (51 pieds comptabilisés)

Il est nécessaire que cette partie du mur ne soit pas rejointoyée ni nettoyée sans un avis complémentaire d'un écologue du Parc. Il reste possible d'entretenir le pied des murs et d'ôter tous les arbres commençant à pousser sur ou au pied du mur pour en préserver sa stabilité mais il est important de pouvoir préserver la présence de cette fougère sur le mur qui n'est pas gênante pour le mur.

Source PNR Oise-Pays de France juin 2023



Il a été observé la présence **d'abeilles sauvages**. Le substrat sableux est un milieu très favorable aux abeilles sauvages, espèces excessivement précieuses pour la pollinisation et donc pour la biodiversité. Ces abeilles sauvages sont plus importantes pour cette pollinisation que les abeilles domestiques exploitées pour le miel. Il en existe près de mille espèces différentes en France. Il faut neuf passages d'abeilles domestiques pour fertiliser aussi efficacement qu'une seule visite d'une espèce sauvage, car celle-ci transporte du pollen réparti sur tout son corps. Leur préservation ici est donc une nécessité mais aussi un formidable atout, le cimetière étant un lieu de vie incroyable qu'il faut savoir apprécier et observer.

La préservation de ces pollinisateurs est un **enjeu national**. Rappelons que le premier Plan national d'actions en faveur des abeilles et des insectes pollinisateurs sauvages, «France, terre de pollinisateurs», a été lancé par le gouvernement en 2016.



Là où le sol est sans doute moins dur, les abeilles sauvages sont parvenues à creuser leur niche, expulsant sous forme de petit tertre caractéristique le substrat excavé.

Il a été observé la présence **d'abeilles sauvages**. Le substrat sableux est un milieu très favorable aux abeilles sauvages, espèces excessivement précieuses pour la pollinisation et donc pour la biodiversité. Ces abeilles sauvages sont plus importantes pour cette pollinisation que les abeilles domestiques exploitées pour le miel. Il en existe près de mille espèces différentes en France. Il faut neuf passages d'abeilles domestiques pour fertiliser aussi efficacement qu'une seule visite d'une espèce sauvage, car celle-ci transporte du pollen réparti sur tout son corps. Leur préservation ici est donc une nécessité mais aussi un formidable atout, le cimetière étant un lieu de vie incroyable qu'il faut savoir apprécier et observer.

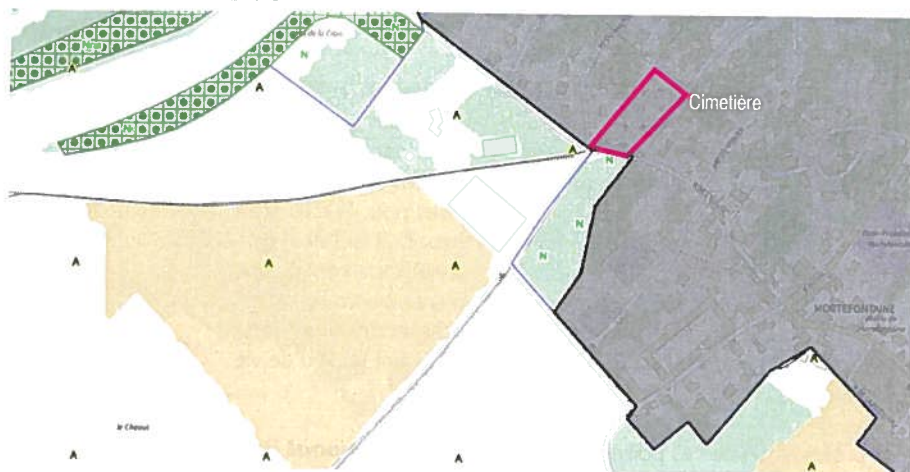
La préservation de ces pollinisateurs est un **enjeu national**. Rappelons que le premier Plan national d'actions en faveur des abeilles et des insectes pollinisateurs sauvages, «France, terre de pollinisateurs», a été lancé par le gouvernement en 2016.



Là où le sol est sans doute moins dur, les abeilles sauvages sont parvenues à creuser leur niche, expulsant sous forme de petit tertre caractéristique le substrat excavé.

5. ÉTAT DE LA PLANIFICATION

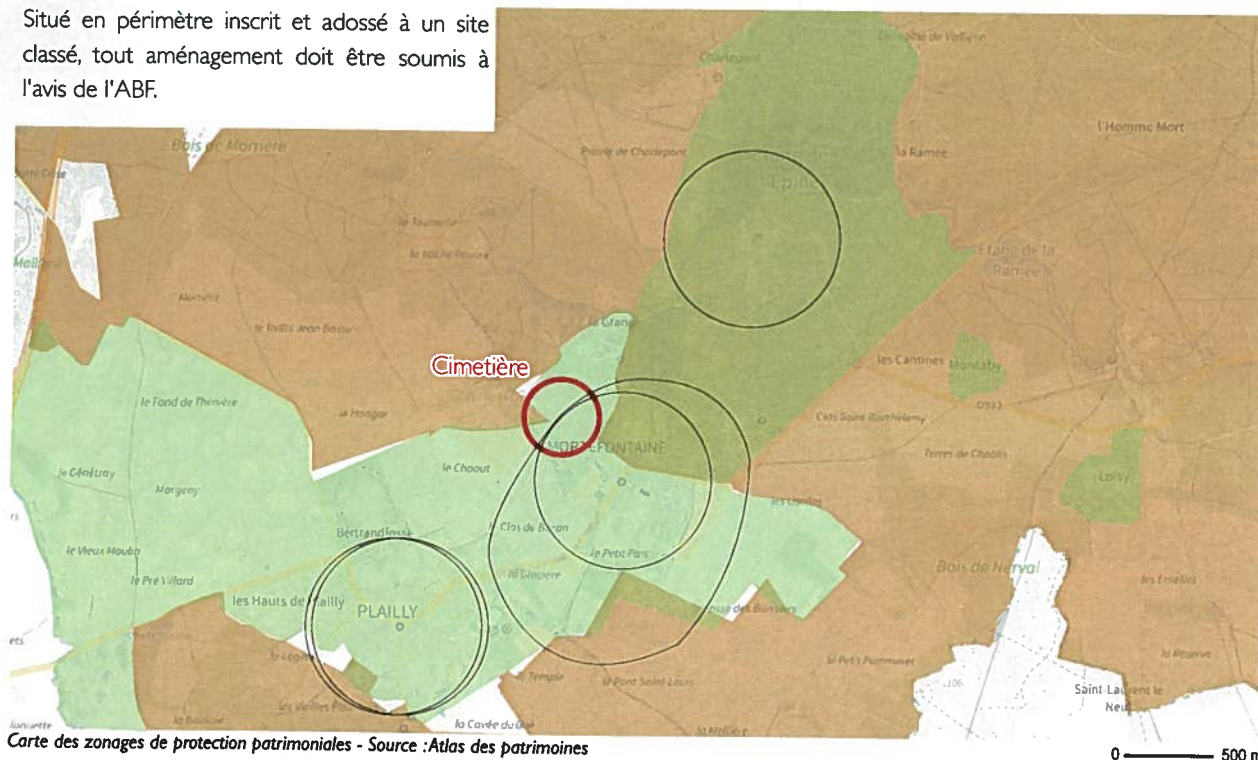
Le cimetière s'inscrit dans une zone déjà urbanisée de la commune. Le facteur déterminant de l'évolution de son environnement se situe principalement sur le territoire de Plailly (le cimetière étant localisé en limite des deux communes). Là, les terrains sont destinés à être maintenus en espace naturel et agricole, soit une relative stabilité des motifs qui composent le cadre paysager de la face sud du cimetière.



6. LE CONTEXTE PATRIMONIAL ET TOURISTIQUE

▽ Inventaire des zonages de protection et des valeurs patrimoniales

Situé en périmètre inscrit et adossé à un site classé, tout aménagement doit être soumis à l'avis de l'ABF.



■ Site classé

■ Site inscrit

○ Protection au titre des abords de monuments historiques (ACI)

ENJEUX ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

I. LES PRINCIPAUX ATOUTS ET QUALITÉS À FAIRE VALOIR

- Une première campagne de végétalisation qui initie une transition vers un cimetière moins austère et plus en accord avec son environnement rural.



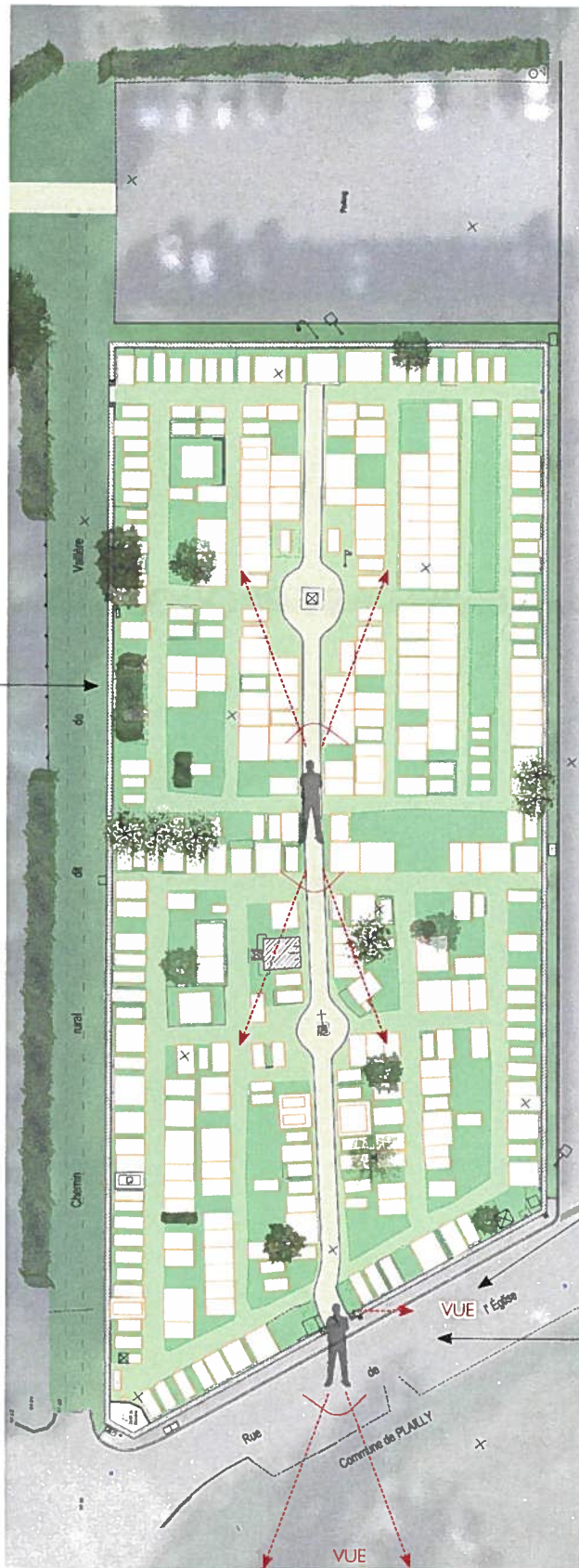
- Une enceinte maçonnée intègre et qualitative.



- Un cortège d'arbustes qui imprime une identité singulière au lieu.



- Une hauteur de mur qui «protège» sans enfermer !



- Un patrimoine funéraire ancien digne d'intérêt qui participe au petit patrimoine local.



- Des concessions disponibles qui offrent des opportunités de végétalisation et de recomposition sectorisée.



- Un point de vue préservé vers l'église.



- Une relation qualitative au grand paysage de la plaine agricole ponctuée par la butte de Montmélian.

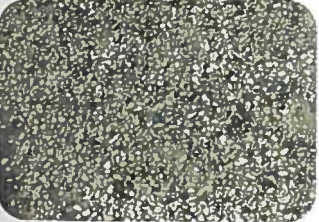


2. LES PRINCIPAUX DÉFAUTS

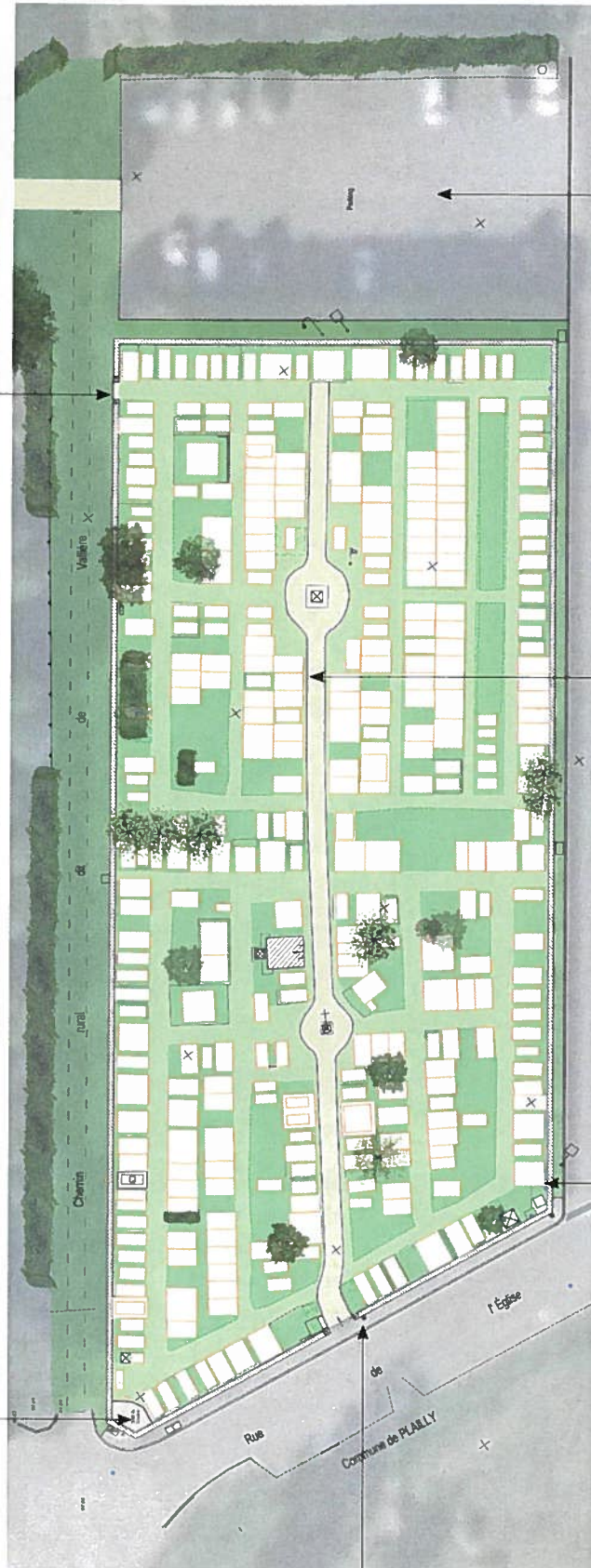
- Un accès nord mal signalé et peu qualitatif.



- Des allées en phase de transition entre minéralité et végétalisation. Une dynamique végétale ralentie par le revêtement de sol en émulsion gravillonnée.



- Un espace cinéraire banalisé dans une situation trop marginale.



- Une aire de stationnement qui demande à être enjolivée pour faire «place» et non parking.



- Une allée «bétonnée» qui durcit l'ambiance du lieu.



- Des points d'eau mal mis en scène.



- Des végétaux fatigués qui dévalorisent le seuil du cimetière.



3. ENJEUX ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

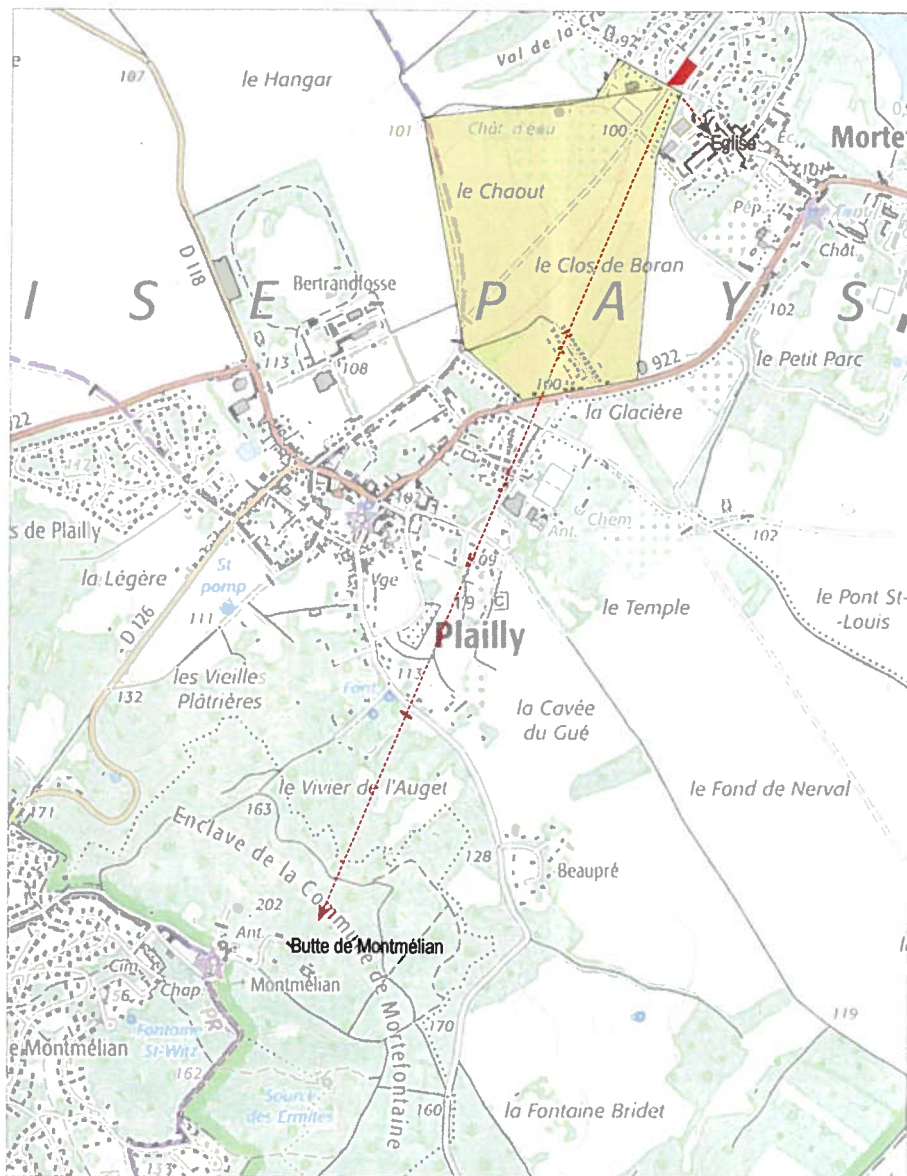
▽ Protéger l'écrin paysager du cimetière


La façade sud du cimetière profite d'un environnement de grande qualité avec ce paysage combinant cultures, prairies et vergers derrière lequel se détache la butte témoin de Montmélian. La qualité de sa scénographie repose aussi sur le point de vue vers l'église.

Valoriser le cimetière, c'est veiller à ce que ce cadre paysager conserve son caractère champêtre et qu'aucune construction ne vienne bouleverser cette aire visuelle (opacité végétale, clôture, hangar, méthaniseur, pylône, aménagement modifiant la nature agricole ou naturelle du sol...). De même, les séquences d'approche, depuis la rue de l'Eglise, de la rue de la Ferme ou du Chemin de Vallière proposent des séquences de découverte du cimetière représentatives de cette position de transition entre plaine et tissu bâti qui ne sont pas dénuées d'intérêts pour la silhouette du village !

 Périmètre de sensibilité paysagère à faire valoir comme «écrin» et panorama appartenant au paysage du cimetière

 Point de vue à protéger

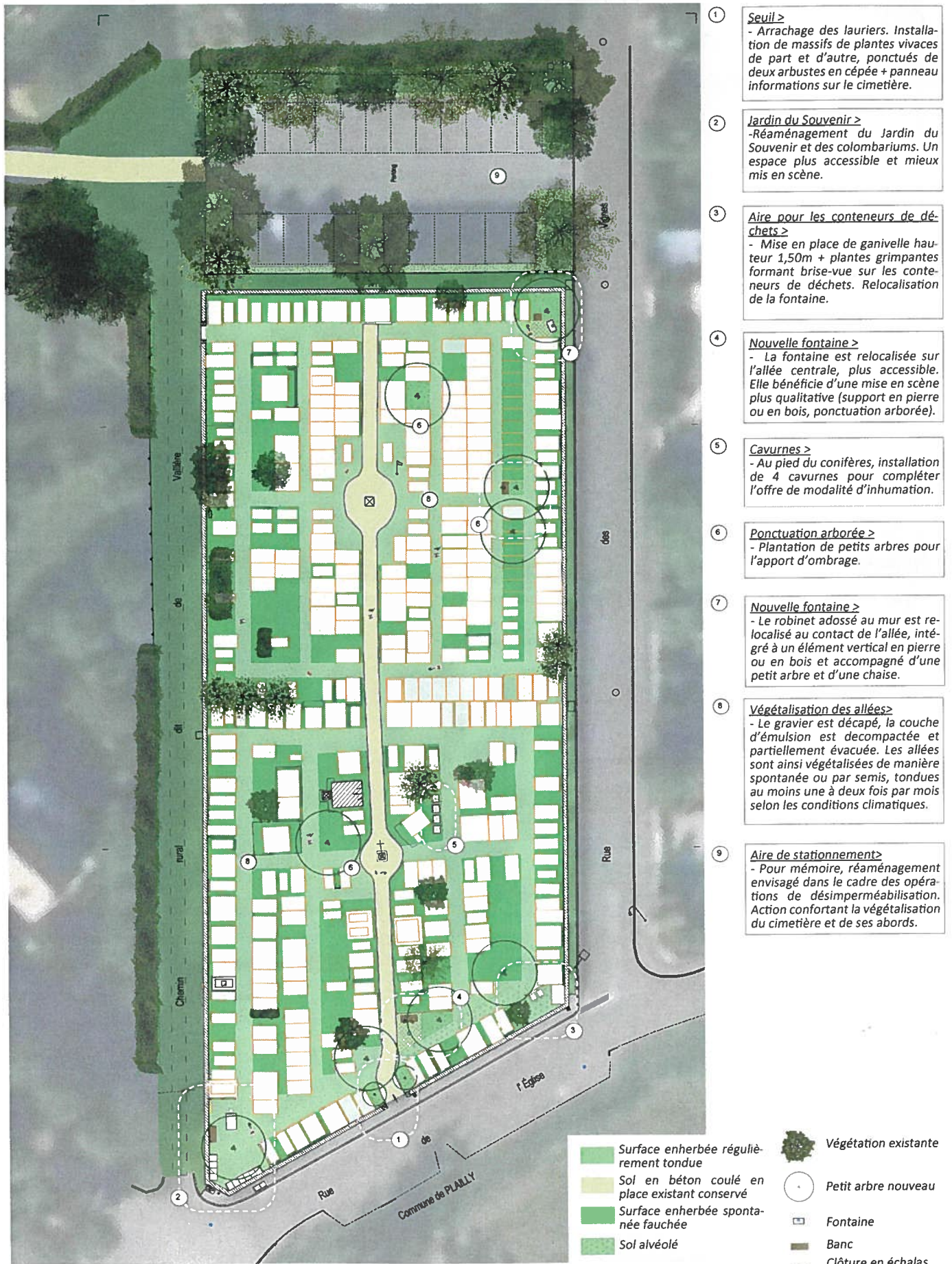


 Parcelles à forte sensibilité paysagère. Préserver l'ouverture visuelle et le caractère végétal.

Interventions envisageables :

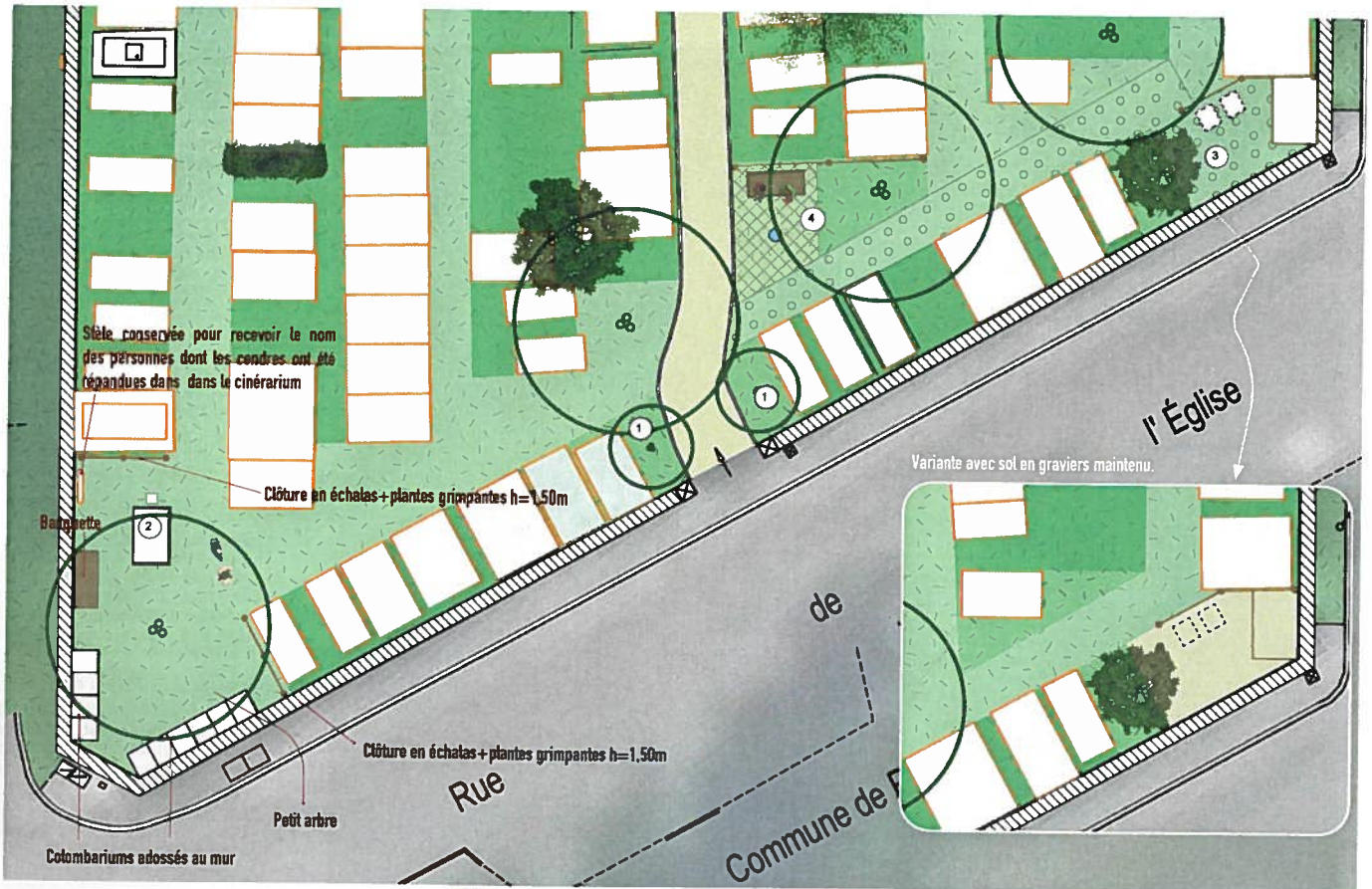
- Inscrire au PLU :
 - .une aire paysagère de protection des espaces environnants le cimetière afin d'en garantir la qualité.
 - .les points de vue valorisant le cimetière dans son site d'accueil
- Sensibiliser propriétaires et exploitants aux enjeux de paysage identifiés et défendus.

▽ Principes de réaménagement



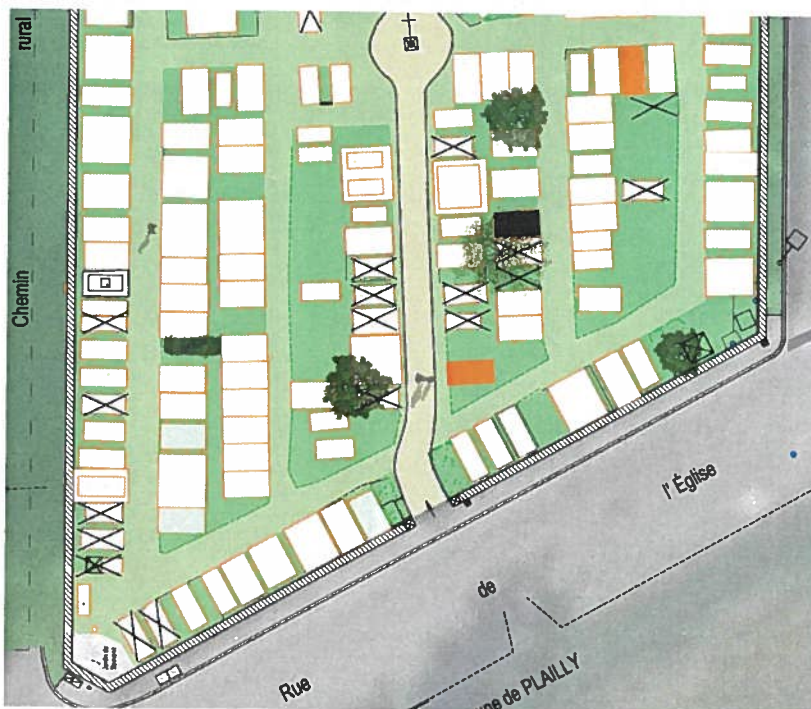
- ① **Seuil >**
- Arrachage des lauriers. Installation de massifs de plantes vivaces de part et d'autre, ponctués de deux arbustes en cépée + panneau informations sur le cimetière.
- ② **Jardin du Souvenir >**
- Réaménagement du Jardin du Souvenir et des colombariums. Un espace plus accessible et mieux mis en scène.
- ③ **Aire pour les conteneurs de déchets >**
- Mise en place de ganivelle hauteur 1,50m + plantes grimpantes formant brise-vue sur les conteneurs de déchets. Relocalisation de la fontaine.
- ④ **Nouvelle fontaine >**
- La fontaine est relocalisée sur l'allée centrale, plus accessible. Elle bénéficie d'une mise en scène plus qualitative (support en pierre ou en bois, ponctuation arborée).
- ⑤ **Cavernes >**
- Au pied du conifères, installation de 4 cavernes pour compléter l'offre de modalité d'inhumation.
- ⑥ **Ponctuation arborée >**
- Plantation de petits arbres pour l'apport d'ombrage.
- ⑦ **Nouvelle fontaine >**
- Le robinet adossé au mur est relocalisé au contact de l'allée, intégré à un élément vertical en pierre ou en bois et accompagné d'une petit arbre et d'une chaise.
- ⑧ **Végétalisation des allées >**
- Le gravier est décapé, la couche d'émulsion est décompactée et partiellement évacuée. Les allées sont ainsi végétalisées de manière spontanée ou par semis, tondues au moins une à deux fois par mois selon les conditions climatiques.
- ⑨ **Aire de stationnement >**
- Pour mémoire, réaménagement envisagé dans le cadre des opérations de désimperméabilisation. Action confortant la végétalisation du cimetière et de ses abords.

Principes de réaménagement / Secteur sud - 1/200



- Surface enherbée régulièrement tondue
- Sol en béton coulé en place
- Surface enherbée spontanée fauchée
- Sol alvéolé
- Végétation existante
- Végétation ajoutée au projet
- Fontaine
- Banc
- Clôture en échelas

Etat des concessions justifiant le projet d'aménagement.



- ① **Seuil >**
- Arrachage des lauriers. Installation de massif de plantes vivaces de part et d'autre, ponctués de deux arbustes en cépée accompagnés d'un banc et du panneau de présentation du cimetière.
- ② **Jardin du Souvenir >**
- Création d'un cinerarium plus grand et plus accessible.
- ③ **Aire pour les conteneurs de déchets >**
- Mise en place de ganivelle hauteur 1,50m + plantes grimpantes formant brise-vue sur les conteneurs de déchets. Relocalisation de la fontaine.
- ④ **Nouvelle fontaine >**
- La fontaine est relocalisée sur l'allée centrale, plus accessible. Elle bénéficie d'une mise en scène plus qualitative (support en pierre ou en bois, ponctuation arborée), sol en pavés anciens de grès.

- Emplacements libres
- Emplacements faisant l'objet d'une «reprise de concession» en 024

Réaménagement du seuil ①

État actuel



Proposition d'aménagement.

Le portail est flanqué de deux massifs de plantes couvre-sols ponctués par arbustes formant une voûte.

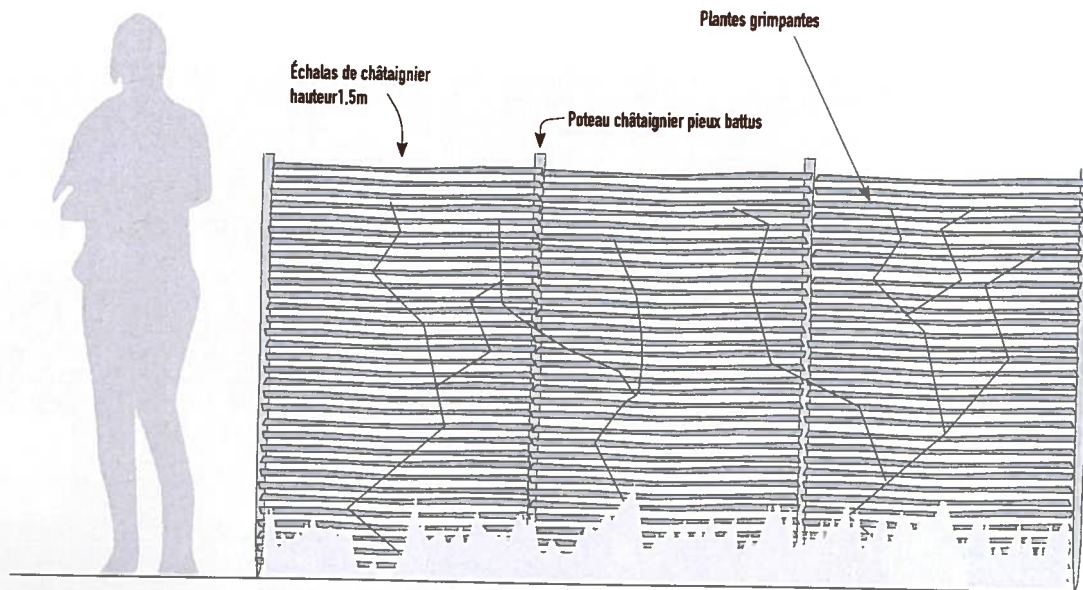
Relocalisation du Jardin du Souvenir ②



Quitter cette situation complexe et peu valorisante. Remettre en scène au moins le Jardin du Souvenir (cinérarium) !

Voir proposition d'un jardin du Souvenir page 44 et 45.

Intégration de l'aire de déchets ③



Un brise-vue végétalisé est installé pour atténuer l'impact visuel des conteneurs.

État actuel



Exemple de treillage à base d'échalas



Proposition d'aménagement.
Le coin «déchets» est dissimulé derrière une clôture de bois végétalisée.



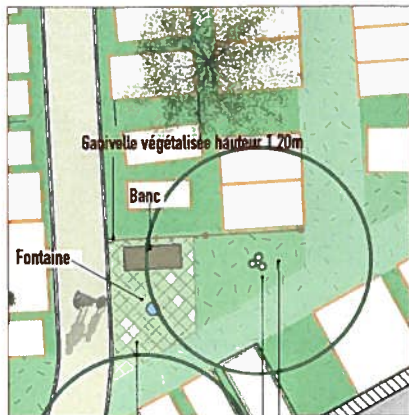
Conservation du sol actuel dans l'aire de déchets



Intégration de l'aire de déchets dans les surfaces enherbées

▽ Remettre en scène les fontaines

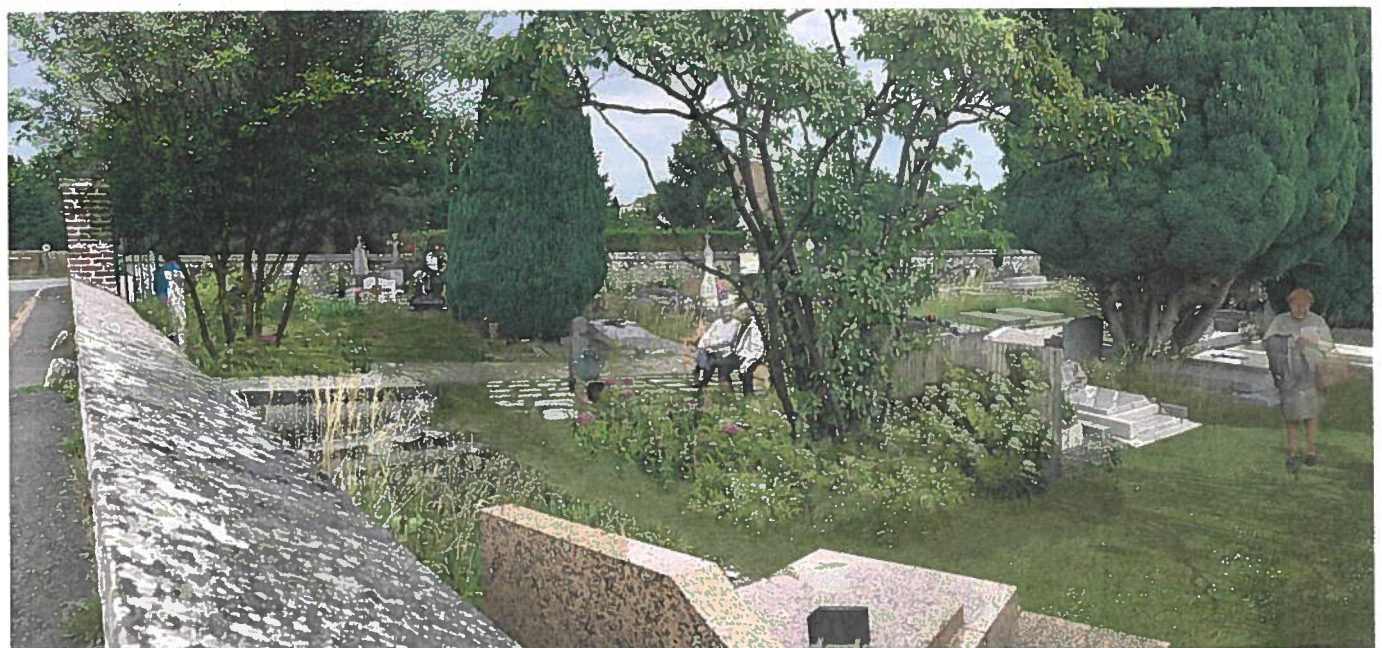
Variante de traitement de la fontaine ④



Pavés anciens joints gazon
 Massif de plantes vivaces
 Petit arbre (alisier, érable champêtre, saule marsault...)



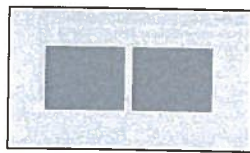
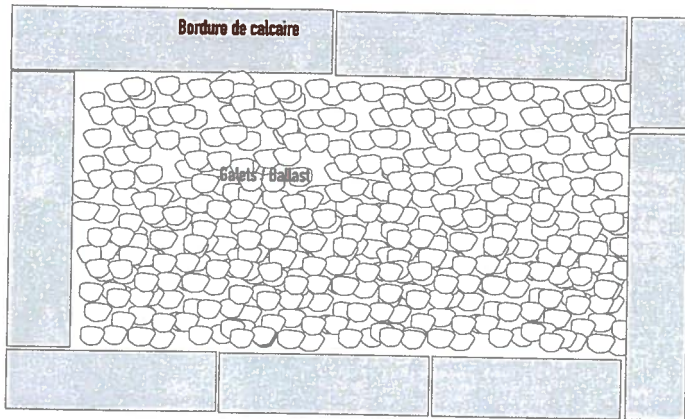
État actuel



Proposition d'aménagement

Mise en scène de la fontaine réalisée dans une belle pierre de récupération (calcaire), installée dans une situation visible accompagnant le seuil du cimetière. Un petit arbre ponctue cet élément important du cimetière.

Principe de traitement du Jardin du Souvenir (le cinérarium)-Plan



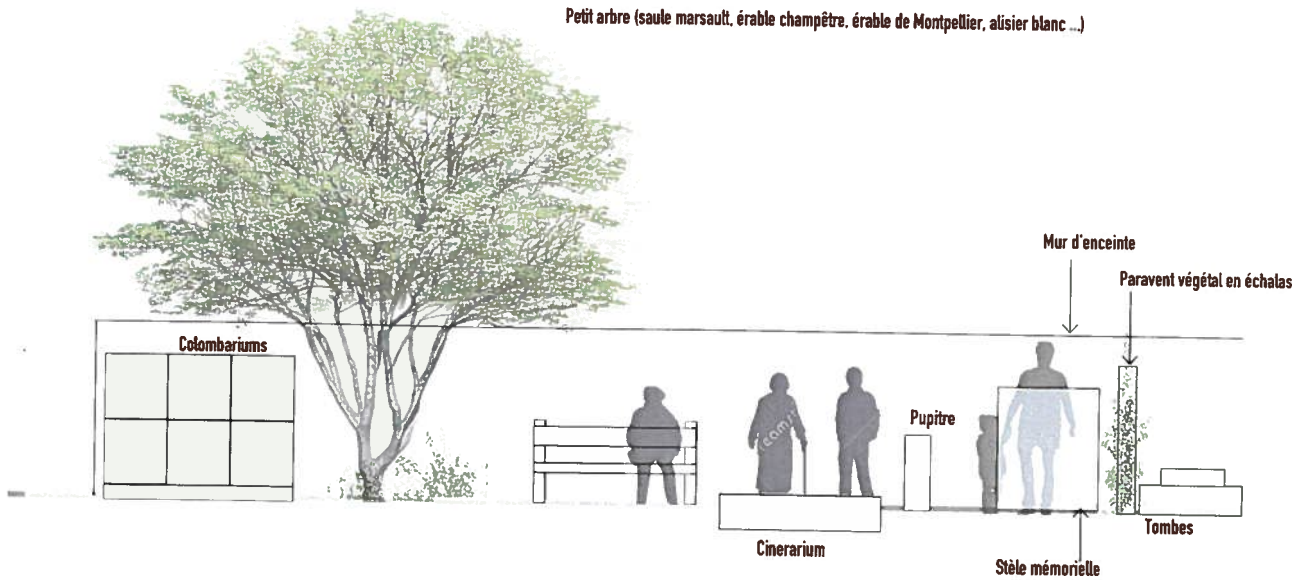
Pupitre



Le cinérarium peut être un élément dessiné sur mesure pour le lieu et fabriqué avec des matériaux de récupération !

Principe de traitement du Jardin du Souvenir - Elévation de principe

Petit arbre (saule marsault, érable champêtre, érable de Montpellier, alisier blanc ...)

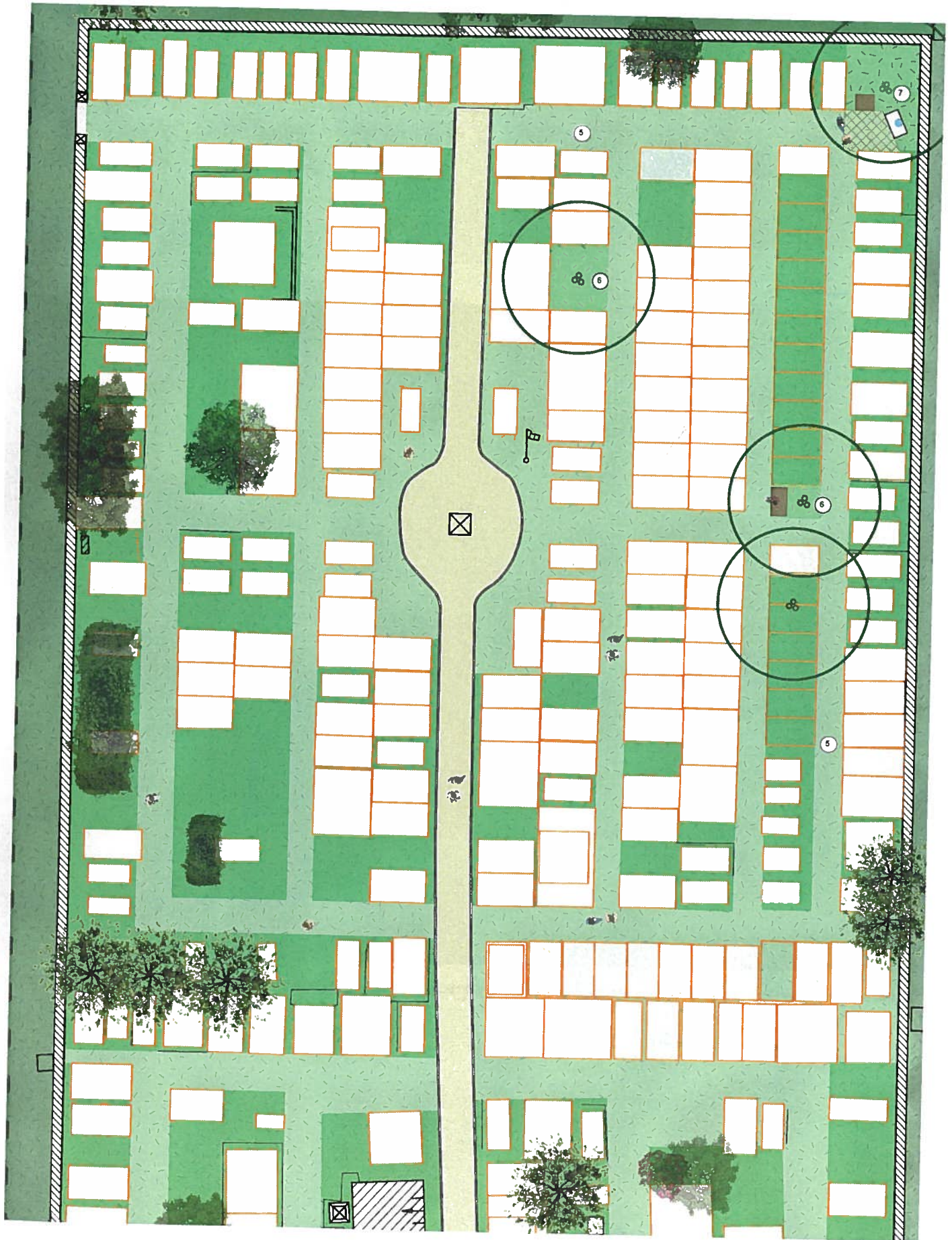


État actuel



Proposition d'aménagement

Le Jardin du Souvenir est réinstallé dans une situation moins confinée et traité avec des blocs de pierre de calcaire issue de la récupération de sépultures abandonnées. Banc et arbre apportent un peu d'aménités à cet espace cinéraire.



- 5 **Végétalisation des allées >**
- Le gravier est décapé, la couche d'émulsion est decompactée et partiellement évacuée. Les allées sont ainsi végétalisées, tondues au moins une à deux fois par mois selon les conditions climatiques.
- 6 **Ponctuation arborée >**
- Au gré des opportunités offertes par les concessions dégradées ou libérées, plantation d'arbres à développement aérien et souterrain très modéré.
- 7 **Nouvelle fontaine >**
- Le robinet adossé au mur est relocalisé au contact de l'allée, intégré à un élément vertical en pierre ou en bois et accompagné d'une petit arbre et d'une chaise.

Etat des concessions justifiant le projet d'aménagement.

- Emplacements libres
- X
 Emplacements faisant l'objet d'une «reprise de concession» en 2024



▽ Amplifier la ponctuation arborée ⑥



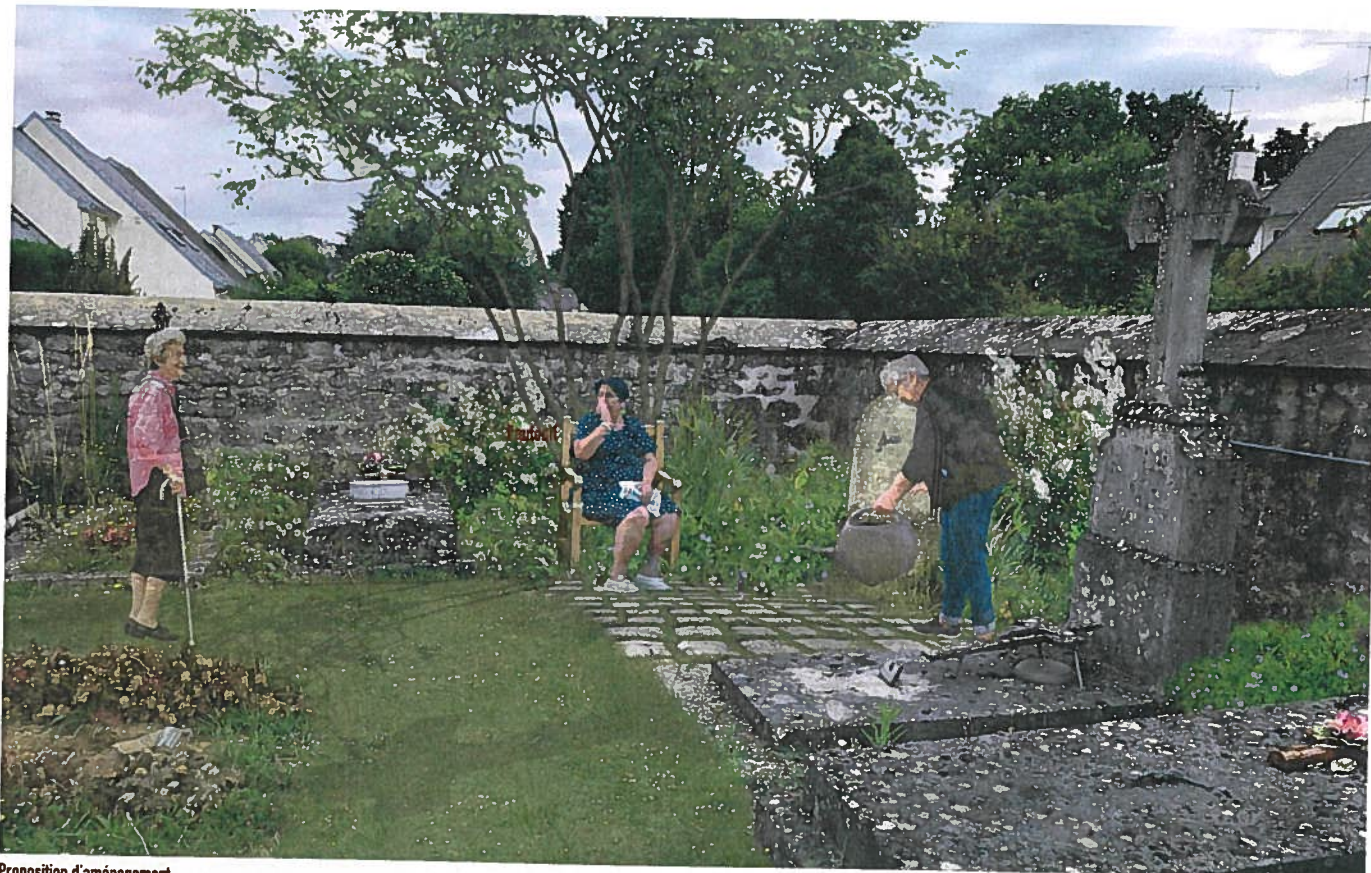
État actuel



Proposition d'aménagement.
Un bel arbre au port en cépée vient apporter un peu d'ombre dans ce secteur dégagé.

▽ Remettre en scène les fontaines ⑦

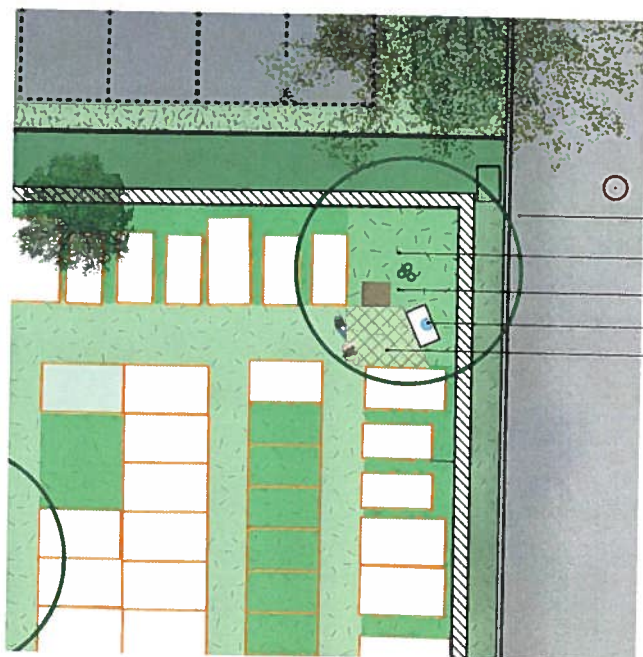
Principe de traitement de la seconde fontaine



Proposition d'aménagement.

Une seconde fontaine située à l'opposé de la précédente s'installe dans le coin du mur sous l'ombre d'un arbre en cépée épaulée d'un massif de plantes vivaces.

▽ Principes de réaménagement - 1/200



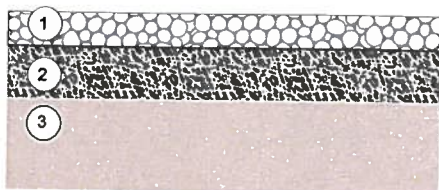
- Petit arbre (alisier, érable champêtre, saule marsault...)
- Massif de plantes vivaces
- Fauteuil
- Fontaine
- Sol pavé avec joints en gazon ou en sedum



État actuel

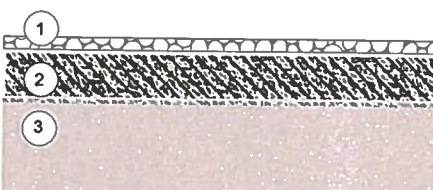
▽ Du gravier à l'herbe, végétaliser les allées

> Etat initial.



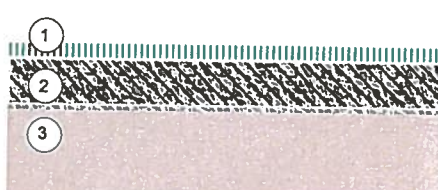
1. Revêtement imperméable (gravier + émulsion gravillonnée)
2. Fondation (grave compactée)
3. Fond de forme (terre).

> Etape 1



1. Évacuation du gravier en surplus.
2. Scarification du sol sur 3 à 5 cm.

> Etape 2



1. Semis manuel ou par hydroseeding d'un mélange de graminées

L'allée sera tondue comme un gazon à raison de deux à trois passes par mois selon la météo.

Les principales techniques de végétalisation des allées

L'installation spontanée

Avantages :

- Solution la moins onéreuse, la plus facile à mettre en œuvre. Le développement végétal peut être accéléré en réduisant la couche de graviers et en scarifiant le sol pour faciliter la germination.
- Des plantes spontanées colonisent la surface, elles sont donc parfaitement adaptées au milieu.

Inconvénients :

- Peut prendre plusieurs années, car tous les sols ne sont pas adaptés à cette pratique du laisser-faire. Temps de couverture herbacée long (3 ans environ).
- Aspect non soigné les deux premières années, couverture herbacée aléatoire et inégale.
- Nécessite une sélection de certaines espèces et implique donc une connaissance botanique de la part des agents techniques en charge de l'entretien.
- Demande la mise en place d'une communication pour faciliter l'acceptation des usagers.
- Exige un protocole de protection du sol lors des travaux sur les concessions (pose de plaque de bois par exemple pour le passage de la mini-pelle.)

Le semis

Semis de plantes sauvages ou de mélanges de type gazon à base de fétuque et de trèfle (blanc ou rouge). Le semis peut se faire à la main ou à la machine si les surfaces sont importantes (hydro-mulching).

Avantages :

- un aspect végétalisé obtenu rapidement (4 à 6 mois),
- un tapis adapté à la marche.

Inconvénients :

- Nécessite de l'arrosage au moins la première année d'installation.
- Bien choisir le mélange en fonction de la nature du sol
- Demande la mise en place d'une communication pour faciliter l'acceptation des usagers.
- Exige un protocole de protection du sol lors des travaux sur les concessions (pose de plaque de bois par exemple pour le passage de la mini-pelle.)

L'hydroseeding ou hydromulching

Technique très efficace et rapide pour semer (semis par projection hydraulique d'un mélange contenant des semences, des fertilisants, un fixateur mélangés dans de l'eau).

Avantages :

- pas de travail du sol, hormis retrait de la couche de gravier meuble
- application rapide et uniforme,
- pas d'érosion du lit de semences en cas de ruissellement,
- très bonne capacité de rétention en eau du mulch qui évite le stress hydrique donc limite les pertes de semis.

Inconvénients :

- le coût si la surface est petite.
- aspect peu esthétique pendant quelques jours

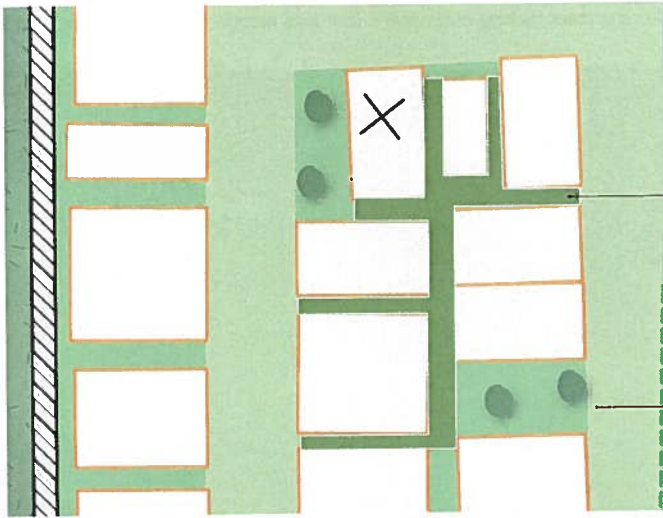
Exemple de graminées pour constituer des allées de cimetières :

Festuca arundinaceae, *Festuca ovina*, *Festuca rubra commutata*, *Festuca rubra trichophylla*, *Lolium perenne*, *Poa compressa*, *Poa pratensis*.

Les plantes à rosette (ex : plantain, pissenlit, piloselle, carotte sauvage...) sont résistantes au piétinement, donc particulièrement adaptées pour les allées.



▽ Gestion des intertombes



Dans les espaces très étroits, la mise en place de plantes couvre-sols permet de limiter la venue des plantes vagabondes et de réduire l'entretien des zones difficiles d'accès. On peut utiliser :

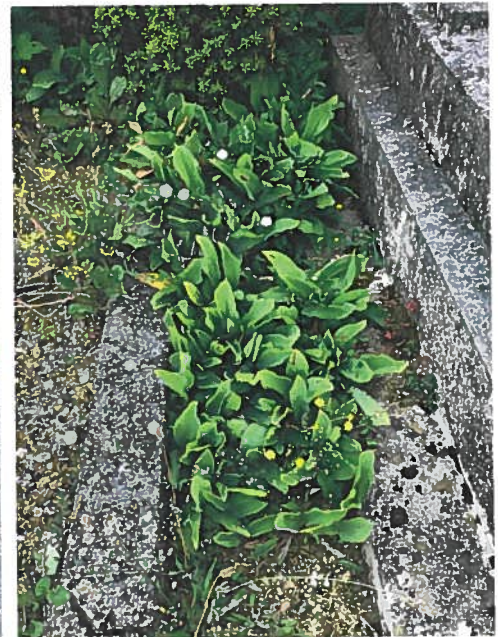
- sedum, thym, ceraiste, iris, petite consoude, petite pervenche...

Espace trop étroit pour le passage de la débroussailluse / Entretien difficile
 ---> Plantation de plantes couvre-sol (petite et grande pervenche, saponaire, sedum, géranium...).

Espace assez large pour le passage de la débroussailluse
 ---> Prairie spontanée avec ponctuation de plantes vivaces rajoutées choisies dans une palette de plantes sauvages et horticoles (acanthé, fenouil, angélique, grande consoude, iris, campanule...).



Sedum en intertombes (espèce spontanée).



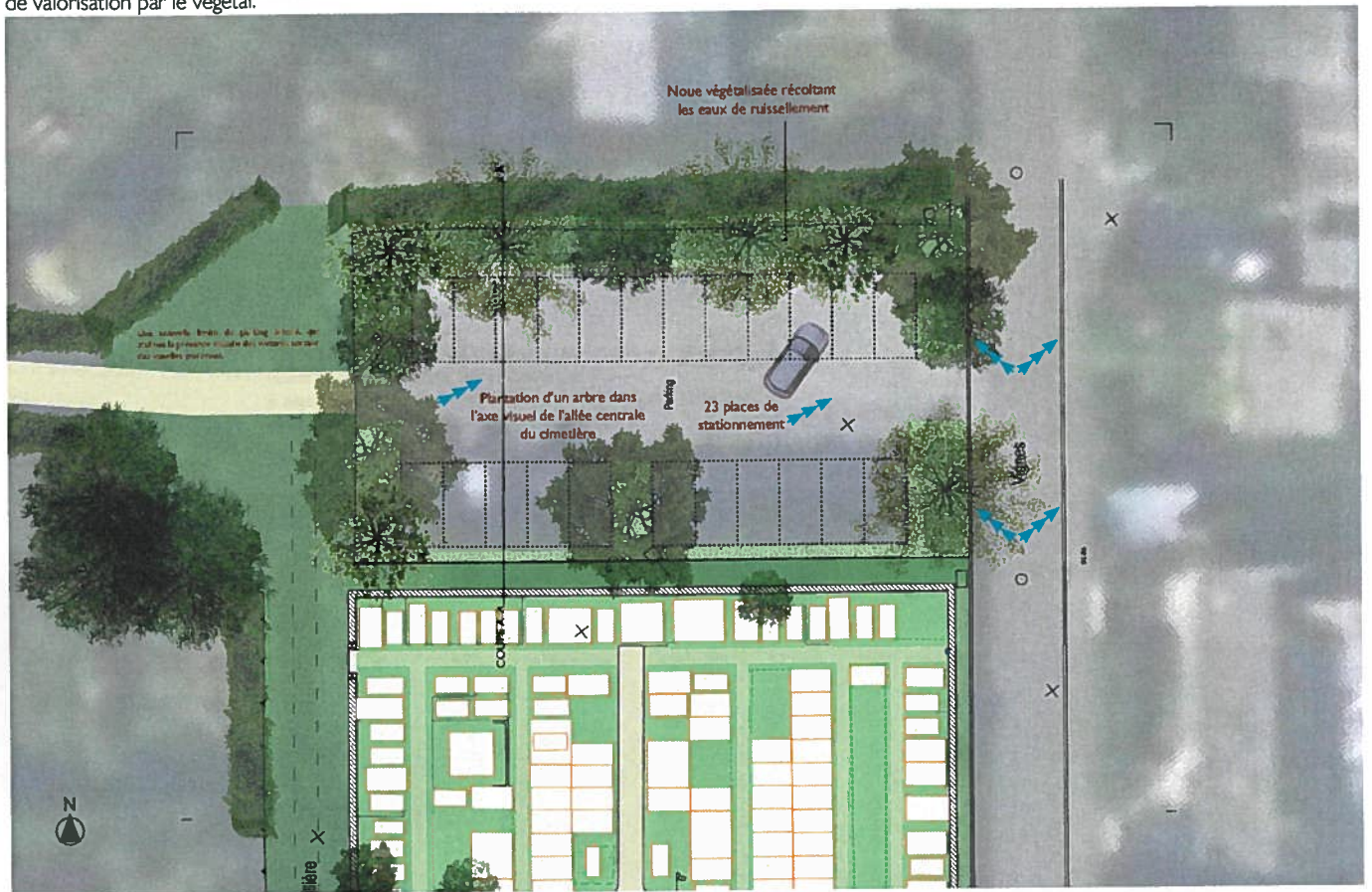
Tapis de muguet en intertombe vu sur le site.



Sedum (vu au cimetière de Guyancourt).

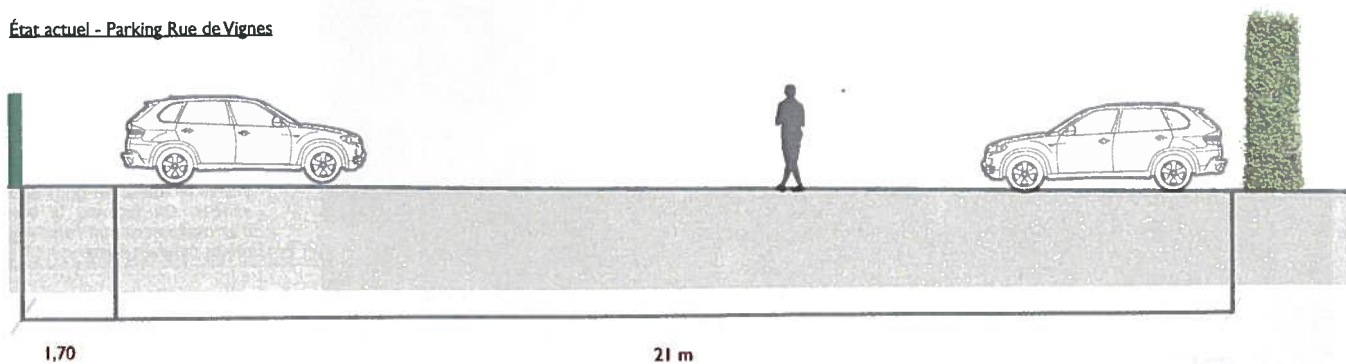
▽ Principe de réaménagement de l'aire de stationnement rue des Vignes. 10

Ce projet d'aménagement a été réalisé en 2022 dans le cadre de l'étude d'aménagements paysagers intégrant la gestion alternative des eaux pluviales dans les communes du Parc. Il conforte le vocabulaire jardiné des espaces publics de ce secteur. Parking et cimetière sont ainsi associés dans une même stratégie de valorisation par le végétal.

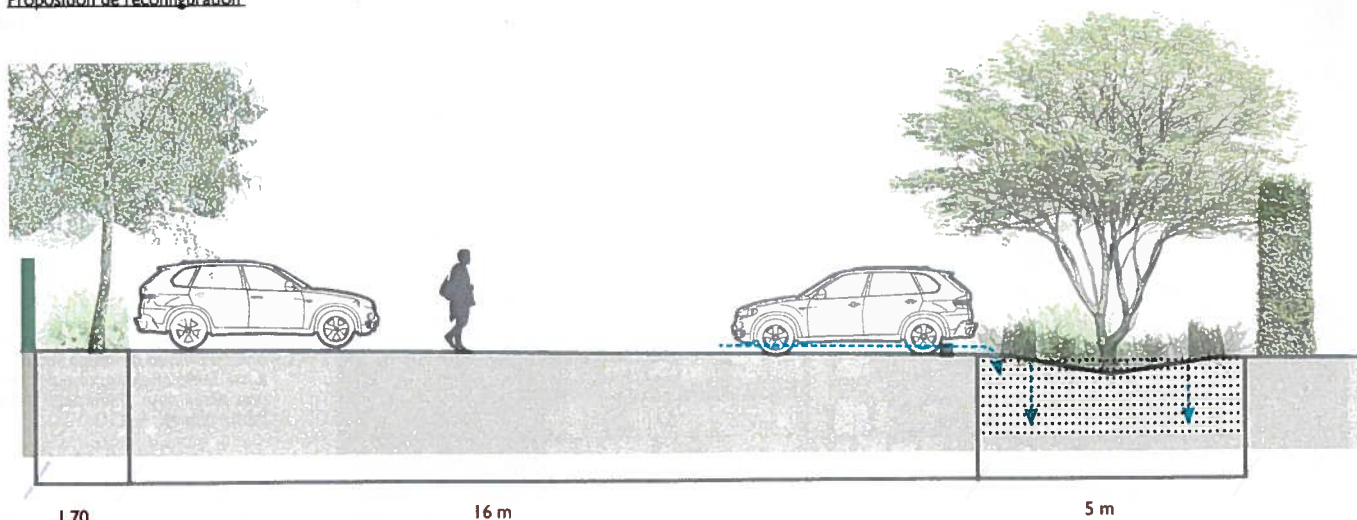


COUPE A-A' - ECH 1/100

État actuel - Parking Rue de Vignes



Proposition de reconfiguration



Palette végétale indicative
composée à majorité
d'essences locales
Exposition ombre à
mi-ombre (ombre portée
du mur).

- Plantes vivaces :**
- Dryopteris filix mas (fougère)
 - Symphytum grandiflorum (cousonde)
 - Centranthus ruber albus (valériane)
 - Borago officinale (bourrache officinale)
 - Angelica archangelica (angélique)
 - Saponaria officinalis (saponaire)
 - Geranium phaeum (géranium vivace)
 - Helleborus foetidus (hellebore fétide)

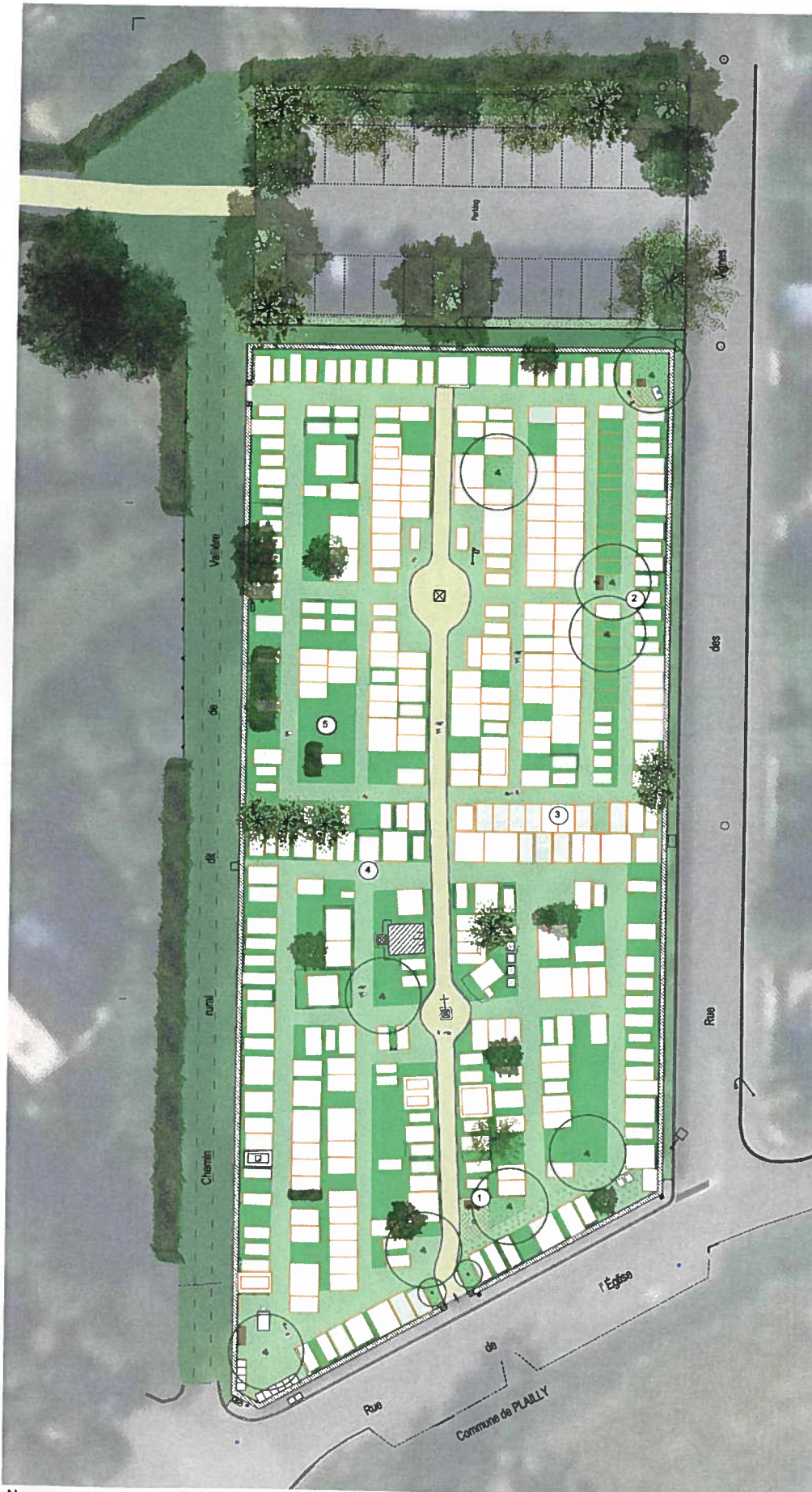
Petit arbre type :

- Sorbus domestica (cormier)

Palette végétale indicative
composée à majorité
d'essences locales
Exposition sud-ouest
ensoleillée

- Petit arbre type :**
- Acer campestre (érable champêtre)
 - Salix caprea (saule marsault)
 - Sorbus domestica (cormier)
 - Carpinus betulus (charme commun)
- Plantes vivaces :**
- Iris foetidissima (iris fétide)
 - Symphytum grandiflorum (cousonde)
 - Centranthus ruber albus (valériane)
 - Borago officinale (bourrache officinale)
 - Carex pendula (laiche)
 - Saponaria officinalis (saponaire)

Modalités de gestion



① **Clôture égaillée de plantes grim-pantes >**

-contrôle de la volumétrie 1 fois par an en hiver (on enlève les brins morts, trop envahissants, les fleurs fanées). On palisse les brins sauvages pour étoffer l'écran.
- on maintient sa hauteur à celle de la clôture.

② **Arbre >**

-contrôle du tuteurage (veiller à ce qu'il ne blesse pas la plante). On enlève le tuteur au bout de trois années. On façonne la cuvette d'arrosage et on suit l'arrosage au moins pendant 5 ans.

③ **Plantes vivaces >**

-contrôle de la volumétrie 1 fois par an en hiver (on enlève les brins morts et trop envahissants, les fleurs fanées). On divise les plantes qui ont trop profité, on aère le sol en surface, on recharge en mulch si besoin. On complète les zones dénudées par la division de plantes issues du site.

④ **Allée enherbée >**

-tonte une fois par mois, à adapter en fonction de la météo. Ne pas tondre trop ras entre juin et septembre pour garder au sol davantage d'humidité et éviter l'"effet paillason" (gazon jaune).

⑤ **Prairie >**

- 1 fauche par an avec exportation du produit de coupe (on peut aussi faire quelques meules appréciables pour l'hivernage de la petite faune).

Suivi écologique >

-réaliser tous les 3 ans un inventaire faune et flore (voir appui des écologues du Parc).
Objectifs :
-mieux connaître les valeurs écologiques du site
-ajuster les méthodes de gestion pour enrichir la biodiversité



▽ Le vieux cimetière • Palette végétale

Plantes grimpantes en mélange palissés sur clôture >

- Lierre - (*hedera helix*)
- Chèvrefeuille - (*lonicera periclymenum, japonica, x heckrotii*)
- Clématite - (*clematis montana*)
- Rosiers grimpants (il existe de nombreuses variétés, privilégier celles remontantes avec petites fleurs plus proches en aspect du rosier sauvage)

Plantes vivaces en pied de mur (exposition sèche) >

- Armoise - (*Artemisia*)
- Campanules - (*Campanula*) - (nombreuses variétés)
- Centaurées - (*Centaurea*)
- Céaiste - (*Cerastium*)
- Fenouil - (*Foeniculum*)
- Géranium - (*Geranium*)
- Giroflée des murailles (*Erysimum cheiri*)
- Iris (nombreuses variétés)
- Papaver (Coquelicot par exemple)
- Rose tremière - (*Alcea roseae*)
- Sauge - (*Salvia*)
- Saponaire - (*Saponaria*)
- Scabieuse - (*Scabiosa*)
- Sedum - (*Sedum*)
- Silène - (*Silene*)
- Molène - (*Verbascum*)
- Valériane rouge et blanche - (*Centranthus ruber*)
- Lychnis coronaria 'Alba', (Coquelourde des jardins blanche).
- Euphorbe (il existe de nombreuses variétés)

Arbre (tolérance au calcaire)>

- Alisier blanc - (*Sorbus aria, calcicole*).
- Cormier - (*Sorbus domestica*)
- Aubépine blanche - (*Crataegus monogyna*),
- Amelanchier du Canada - (*Amelanchier canadensis*)
- Acer campestre - (Erable champêtre)
- Cercis silicestrum - (Abre de Judée)

Allée enherbée >

Exemple de graminées pour constituer des allées de cimetières :

Festuca arundinaceae, Festuca ovina, Festuca rubra commutata, Festuca rubra trichophylla, Lolium perenne, Poa compressa, Poa pratensis.

Les plantes à rosette (ex : plantain, pissenlit, piloselle, carotte sauvage...) sont résistantes au piétinement, donc particulièrement adaptées pour les allées.

4. ESTIMATIONS

SECTEUR CIMETIÈRE				
	un.	Quantité	Prix unit.	Prix total
Installation de chantier - DOE Recollement				
Installation de chantier	forfait	1	2 000,00 €	2 000,00 €
Remise des DOE et plans de recollement en 3 exemplaires papiers et 2 numériques	forfait	1	800,00 €	800,00 €
sous total				2 800,00 €

Démolitions, abattage et terrassements				
Petites démolitions, évacuation des dépôts divers	forfait	1	800,00 €	800,00 €
Decapage de graviers et scarification de sol en émulsion gravillonnée pour végétalisation y compris évacuation en décharge spécialisée, nivellement général	m2	760	18,00 €	13 680,00 €
Ouverture de fosse pour la plantation ultérieure des arbres (2m3/arbre et décompactage sur 10m2 par sujet)	m3	9	55,00 €	495,00 €
sous total				14 975,00 €

Revêtements de sol / maçonnerie/Plomberie				
Fourniture et pose de pavés de grès anciens pour fontaine	m2	15	185,00 €	2 775,00 €
Fourniture et pose de géogrille à engazonner type Mégadis pour allée "carrossable" pour la manipulation des conteneurs de déchets	m2	30	30,00 €	900,00 €
Prolongation du réseau eau pour alimentation des deux nouvelles fontaines en souterrain) y compris ouvrages connexes de plomberie	ml	36	60,00 €	2 160,00 €
sous total				5 835,00 €

Mobilier				
Fourniture et pose de clôture en bois type ganivelle hauteur 1,50m pour paravent de la zone de remise des conteneurs de déchets et abords fontaine et jardin du Souvenir	ml	15	110,00 €	1 650,00 €
Fourniture et pose de banc	un	4	1 000,00 €	4 000,00 €
Fourniture et pose de signalétique (plan du cimetière, informations diverses)	ensemble	1	650,00 €	650,00 €
Fourniture et pose de cavurnes	un	4	420,00 €	1 680,00 €
Réalisation du "jardin du Souvenir" en pierre de recyclage	ensemble	1	1 800,00 €	1 800,00 €
Fourniture et pose d'une stèle mémorielle pour le jardin du Souvenir en pierre de recyclage	un	1	1 000,00 €	1 000,00 €
Fourniture et pose de fontaine en pierre de recyclage	un	2	2 200,00 €	4 400,00 €
Fourniture et pose d'un pupitre pour cérémonie au jardin du Souvenir en pierre de recyclage	un	1	450,00 €	450,00 €
sous total				15 630,00 €

Végétalisation des massifs				
Semis pour végétalisation des allées (mélange à base de fétuques)	m2	760	4,00 €	3 040,00 €
Préparation de sol + amendement organique de la terre en place pour massif de plantes vivaces	m2	30	2,00 €	60,00 €
Fourniture et plantation d'arbre y compris paillage et tuteurage et pare-racines	un	9	780,00 €	7 020,00 €
Fourniture et plantation de plantes vivaces y compris paillage	m2	30	47,00 €	1 410,00 €
Fourniture et plantation de plantes grimpantes pour habillage cloture echalas	un	12	70,00 €	840,00 €
Garantie de reprise, confortement parachèvement	forfait	1	1 854,00 €	1 854,00 €
sous total				14 224,00 €

Aléas divers				2 000,00 €
---------------------	--	--	--	-------------------

Récapitulatif		
	Hors taxes	55 464,00 €
	TVA 20%	11 092,80 €
	Toutes taxes comprises	66 556,80 €